



AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

«Le soutien l'Algérie aux questions justes, une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage»

Page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations -Lundi 12 Avril 2021- Prix : 15 DA - Tirage 2000 -

Site web officiel <https://fr.eddiwan.dz>

ABDELAZIZ DJERAD A LA CLOTURE DU FORUM
SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

« Le Gouvernement
déterminé à
développer une
véritable industrie
pharmaceutique »



DANS UN COMMUNIQUE :

Le comité national des travailleurs des douanes dément le faux préavis de grève

3

EDUCATION NATIONALE :

Le ministère rassure sur l'achèvement des programmes scolaires

3

Actualité

REPORT DE LA VISITE
DE JEAN CASTEX :



Le secrétaire

d'Etat français
aux Affaires
européennes réagit

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION : « Le soutien l'Algérie aux questions justes, une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage »

Le soutien de l'Algérie aux questions justes constitue « une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage ni à aucune pression, quelle que soit la source », a affirmé le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un entretien accordé au site électronique « HuffPost Arabi », M. Belhimer a évoqué le soutien de l'Algérie aux questions justes à travers le monde, à l'instar de la question palestinienne qui, a-t-il dit, constitue « une position constante qui ne se soumettra à aucun chantage ni à aucune pression quelles que soient la nature et la source ». S'agissant du refus par l'Algérie de la normalisation, M. Belhimer a rappelé que le Président Tebboune « est un homme de positions et de principes qui ne négocie pas les questions décisives, avec à leur tête la question palestinienne (...), refusant de chevaucher la vague de la normalisation ». Cette décision « souveraine et constante » reflète « la profonde conviction du peuple algérien » qui « ne se laissera pas influencer par celui qui a choisi la normalisation ni par celui qui en fait la promotion », poursuit le Porte-parole du gouvernement. S'agissant de l'ouverture de la voie à Israël qui prend pied dans le Maghreb arabe suite à la normalisation de ses relations avec le Maroc, M. Belhimer a tenu à préciser que cette normalisation est établie depuis des années. Ce qui s'est produit récemment n'est autre qu'une officialisation de cette relation. Pour ce qui est de l'Algérie, le ministre de la Communication a indiqué que ceux qui revendiquent la normalisation « sont conscients qu'ils ne sont pas capables d'exercer un chantage ou de l'affaiblir, aussi bien par la normalisation que par toute autre manœuvre malhonnête », et ce « tant que ce grand pays détient une armée nationale en accord avec les institutions restantes de l'Etat et en parfaite harmonie avec le peuple qui la soutient inconditionnellement », a-t-il dit. Le ministre a réitéré le

soutien de l'Algérie à la cause sahraouie, envers laquelle sa position demeure « claire ». « L'Algérie n'a eu de cesse de réaffirmer son soutien à tout accord convenu entre les parties au conflit dans le Sahara occidental en vue de mettre un terme à la guerre dans la dernière colonie en Afrique », a-t-il précisé.

A une question sur les demandes incessantes du Maroc pour la réouverture des frontières entre les deux pays, M. Belhimer a tenu à rappeler que l'Algérie n'était pas responsable de cette situation. « La demande de la réouverture des frontières par les responsables marocains ne suffit pas, car ces derniers doivent avoir de bonnes intentions et prendre les mesures nécessaires pour cesser les atteintes et les crimes à l'encontre de l'Algérie aux frontières, notamment le trafic des armes et de la drogue ». A propos des agriculteurs et paysans marocains exploitant des terres algériennes dans la wilaya de Bechar, auxquels l'Algérie a demandé d'évacuer les lieux, M. Belhimer a mis en avant que l'Algérie « possède un droit souverain absolu pour disposer de ses terres, dont la récupération des régions exploitées illégalement par des étrangers ». Quoique les frontières communes entre les deux pays soient transformées en « des issues préférées pour la contrebande », « des mesures ont été prises à cet effet pour mettre fin à ces pratiques dangereuses visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie », a soutenu le ministre, rappelant que « ces citoyens marocains, bien qu'ils exploitent des terres algériennes depuis des années sans la moindre contrepartie, ils payent, en revanche, les impôts pour leur pays ». Concernant les relations algéro-françaises, notamment sur le dossier de la Mémoire, M. Belhimer a salué les résultats obtenus jusqu'à présent, mais, poursuit le ministre, « quand bien même nous apprécions les pas franchis dans ce sens, il reste par contre en deçà des attentes, car impossible de se contenter de parties discontinues et dispersées de cette



affaire de principe et fédératrice dont nous renoncerons pas et qui ne doit pas être utilisée comme fonds de commerce pour d'autres fins.

L'état sera intrinsèque face à ces mouvements suspects sans aucun lien avec le « hirak »

Affirmant la poursuite des différentes mesures prises dans le cadre de la satisfaction des revendications du hirak, M. Belhimer a fait savoir qu'« en parallèle avec les initiatives de bonne volonté et ces mesures prises en cette difficile conjoncture, nous avons constaté des mouvements suspects et dangereux n'ayant aucun lien avec les revendications et les objectifs du hirak ». A ce propos, le Porte-parole du Gouvernement a souligné que « l'Etat est à l'affût des manœuvres, des actes de provocation et de déviations cautionnés par des parties séparatistes ainsi que des mouvements illégaux dont la référence est proche du terrorisme qui tentent d'exploiter les marches hebdomadaires ». Qualifiant le lien entre l'Ar-

mée nationale populaire et son peuple de « garant de l'immunité du pays », le ministre de la Communication a rappelé les multiples expériences qu'il avait connues l'Algérie prouvant ainsi que « nul ne peut entamer le lien solide entre l'Armée et la partie ni entre l'Armée et les différentes institutions à l'image de la Présidence de la République ». S'agissant des prochaines législatives du 12 juin et le boycott annoncé par certains partis politiques, M. Belhimer a rappelé, « le grand nombre de citoyens désireux y participer », ajoutant que « les règles de la démocratie consistent à ce que nous respections les décisions et la liberté de ce nombre infime de partis ». Estimant que « les prochaines élections seront organisées conformément aux normes de régularité et de transparence absolue grâce à la nouvelle loi électorale », M. Belhimer a souligné que « les urnes seront la seule voie pour l'élection des représentants du peuple ».

REPORT DE LA VISITE DE JEAN CASTEX :

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes réagit

Le secrétaire d'Etat français aux Affaires européennes Clément Beaune, s'est exprimé, ce dimanche, sur le report de la visite de son Premier ministre Jean Castex en Algérie. Clément Beaune a réfuté toute « tension » entre la France et l'Algérie autour de la visite du Premier ministre français, qui a été annulée officiellement en raison de la crise de la Covid-19, rapporte l'agence AFP. Prévue samedi et aujourd'hui dimanche, la visite de Jean Castex a été annulée jeudi dernier, comme l'avaient annoncé les services du Premier ministre français. Intervenant dans l'émission « Le Grand Jury » des médias RTL/Le Figaro/LCI,

Clément Beaune a indiqué : « la France souhaite un apaisement dans la relation avec Alger malgré quelques paroles excessives à son encontre et le report d'une visite du Premier ministre Jean Castex en Algérie ». Réagissant aux propos du ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, qui a déclaré, jeudi dernier au Conseil de la Nation, que « la France est notre ennemi traditionnel et éternel ». Clément Beaune a considéré que ces propos n'ont pas de raison de conduire à un rappel de l'ambassadeur de France en Algérie. « Non, je ne crois pas », a-t-il dit, interrogé sur une telle possibilité. « Il faut apaiser tout

cela », a-t-il ajouté. Il a fait savoir que le ministre français des Affaires étrangères « Jean-Yves Le Drian a eu des contacts ces derniers jours avec le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum », a-t-il ajouté sans plus de précisions.

Clément Beaune réfute toute « tension » entre la France et l'Algérie

Clément Beaune a réfuté par ailleurs toute « tension » entre la France et l'Algérie autour de la visite de Jean-Castex, annulée officiellement en raison de la crise de la Covid-19, mais surtout parce que les Algériens se plai-

naient de voir la délégation française réduite à la portion congrue. « Le fait qu'il n'y ait pas pu y avoir cette rencontre de haut niveau entre les deux gouvernements n'est pas lié à une tension entre la France et l'Algérie mais à la situation sanitaire qui ne permettait pas au gouvernement français d'aller en grand nombre en Algérie », a-t-il dit. En pleine crise sanitaire, « on ne peut imaginer que les autorités françaises se déplacent comme si de rien n'était, en très grand nombre », a estimé le secrétaire d'Etat. « Ce ne serait pas responsable en termes d'image et sur le fond », a-t-il ajouté. « On a préféré collectivement décaler cette rencontre qui aura lieu dans quelques mois », a-t-il poursuivi.

DANS UN COMMUNIQUE :
Le comité national des travailleurs des douanes dément le faux préavis de grève

Le comité national des travailleurs des douanes a démenti, samedi dans un communiqué, le faux préavis de grève des agents de douanes relayé sur les réseaux sociaux, niant tout lien avec ce préavis « mensonger » dont la source est « inconnue ». « Le comité national des travailleurs des douanes dément et nie catégoriquement la teneur de ce faux préavis relayé sur les réseaux sociaux », a précisé le communiqué du Comité, ajoutant qu'« il ne représente, ni de près ni de loin, les personnels douaniers ». Le comité a déploré « cet acte attentatoire à l'administration douanière qui ne ménagera aucun effort pour le développement du secteur et l'amélioration des conditions socio-professionnelles des personnels des douanes ». Et de rappeler que « l'administration douanière avait adopté l'ensemble des revendications d'ordre socio-professionnel dans la réunion des sections syndicales au niveau de la direction générale des Douanes le 20 février 2020 ». « Le comité a fait part de son rejet catégorique de toute manœuvre, autre que le dialogue transparent », a affirmé le comité. Preuve en est, l'installation, par le DG des Douanes, de plusieurs comités œuvrant à la satisfaction des revendications des personnels du secteur, a soutenu le comité.

L'Algérie prend part mercredi à la réunion d'évaluation des dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme

L'Algérie prendra part, mercredi, à une réunion par visioconférence sur « l'évaluation des dangers de l'extrémisme violent et du terrorisme », dans le cadre de la coopération avec l'Institut international pour la justice et de l'Etat de droit (IJI) dont le siège se trouve à Malte, a indiqué le ministère de la Justice dans un post sur son site officiel. L'expérience algérienne sera présentée lors de cette réunion qui regroupera des experts et des praticiens de la justice pénale des différentes régions du monde, y compris les pays d'Afrique du nord et du Moyen Orient, indique-t-on de même source. L'Institut, qui s'attelle actuellement à élaborer des programmes pour renforcer les capacités et former les formateurs, est destiné aux employés des établissements pénitentiaires. Il propose des outils et des techniques aux praticiens chargés de la gestion quotidienne et de la réinsertion des détenus extrémistes violents et des terroristes, conclut le communiqué.

UNE DECISION ATTENDUE :
Jil Jadid annonce sa participation aux prochaines élections législatives

Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid, a annoncé, ce dimanche 11 avril 2021, lors d'une conférence de presse, la participation de son parti aux prochaines élections législatives prévues pour le 12 juin prochain. Sofiane Djilali a indiqué que son parti a collecté plus de 25.000 signatures dans 30 wilayas, en précisant avoir rencontré des difficultés lors de la collecte des signatures. Pour rappel, plusieurs partis ont annoncé leur boycott du prochain scrutin à commencer le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), le Parti des travailleurs (PT), l'Union pour le Changement et le Progrès (UCP) de Zoubida Assoul et le Front des Forces socialistes (FFS).

ED-DIWAN

quotidien national d'informations
Edité par EURL société seghir
de communication
Adresse : 04, Rue belhandouse
abdulkader
tel. : 041 33 03 29

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Rue Larbi Ben M'Hidi
- BT 08 - 2° étage
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia
Beb Ezzouar
- Alger
DIFFUSION:
eldjazairdoc.com

Le Site :
www.eddiwan.net
Email :
contact@eddiwan.net
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 03 29
- 041 33 45 43

Les textes
et les photographies envoyés
ou remis à la rédaction ne
peuvent être rendus ni faire
l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite
de tout article sauf accord
de la direction du journal.

ABDELAZIZ DJERAD A LA CLOTURE DU FORUM SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

« Le Gouvernement déterminé à développer une véritable industrie pharmaceutique »

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a souligné, samedi à Alger, la détermination du Gouvernement à développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie et garantir la sécurité sanitaire. «Je tiens à vous assurer de la détermination du Gouvernement à poursuivre les réformes initiées par l'Etat pour développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie nationale et de réduire sa charge sur la balance de paiements d'une part et garantir la sécurité sanitaire à nos concitoyens d'autre part», a souligné M. Djerad dans son allocution de clôture du forum «Industrie pharmaceutique, stratégie et défis» organisé au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal, sous le Haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'industrie pharmaceutique est un axe principal dans le programme du Président de la République et dans le plan d'action du Gouvernement, a précisé le Premier ministre. A cette occasion, M. Djerad a rappelé la démarche de la réforme adoptée par le Président de la République, dès le début de son mandat présidentiel, une démarche, qui a-t-il dit, émane de son attachement à garantir la sécurité sanitaire aux Algériens et à adapter le système de santé, de manière à se mettre aux diapesons des défis aux plans national et international. Parmi les premières mesures concrètes approuvées par le Président de



la République, M. Djerad a rappelé la création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire chargée d'établir un diagnostic minutieux de la situation du système de santé, pour mettre en place des politiques publiques visant à parvenir à un système de santé moderne et développé, avec toutes ses dimensions. La création du ministère de l'Industrie pharmaceutique se veut une autre preuve de cette volonté, a soutenu M. Djerad qui a rappelé les conclusions importantes de la Conférence nationale sur le plan de la relance économique tenue au mois d'août 2020, outre celles des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, organisées fin mars dernier, aussi bien que l'intérêt accordé à la dimension économique de la culture et son insertion dans le processus de cette transition économique.

La crise sanitaire gérée avec pragmatisme et une grande rationalité

La crise sanitaire qu'a connue l'Algérie à l'instar des autres pays du monde entier était «une occasion pour tirer les leçons et les enseignements», d'où la nécessité d'opérer des réformes profondes sur le système de santé en termes de sa réorganisation et de la révision de la méthode de sa gestion ainsi que de la qualification et de la formation de son capital humain, a relevé le Premier ministre. A ce propos, il a mis en avant l'introduction de la réforme du système de santé au sein d'une approche globale et participative dans laquelle vont contribuer toutes les composantes de la famille du secteur et l'ensemble des partenaires des secteurs public et privé. Cette réforme poursuit le Premier ministre- «requiert une coordination étroite et permanente entre les ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique», notant que cette synergie constitue «une condition sine qua non pour l'édification d'un sys-

tème de santé moderne capable de répondre aux besoins incessants des citoyens en matière des services de santé avec la qualité requise». En dépit de la crise sanitaire qui a «fortement impacté l'ensemble des secteurs économiques», le gouvernement a su gérer cette situation «avec pragmatisme et une grande rationalité», a ajouté M. Djerad qui a tenu à souligner la détermination du gouvernement à «poursuivre sur cette voie jusqu'à la fin des répercussions négatives de cette crise sanitaire». Dans ce cadre il a rappelé les mesures organisationnelles et procédurales mises en place par le Gouvernement qui a fourni tous les moyens pour sauvegarder l'économie nationale, et ce «en un temps record» et en dépit des difficultés auxquelles a été confronté le pays. Pour le Premier ministre, le recul du nombre de contaminations au Covid-19 et la qualité de prise en charge des patients sont «une preuve tangible» de l'efficacité de l'approche adoptée par le gouvernement sous la direction et les directives du Président de la République. Evoquant le confinement à domicile imposé en raison de la pandémie, le Premier ministre a rappelé «les mesures difficiles sur le plan socioéconomique» et les retombées de ces mesures sur les citoyens. Cependant, ces mesures exceptionnelles «ont permis de sauver de nombreuses vies, tout comme elles ont permis au secteur de la santé de réagir et de résister à ce choc sévère». Concernant les répercussions de la pandémie au niveau mondial, il a estimé qu'elle a révélé la fragilité du système de santé dans de nombreux pays développés, dont beaucoup étaient incapables de faire face à cette pandémie et de contenir sa propagation rapide, ce qui a conduit à une révision des priorités et de leur classement, ainsi la sécurisation des produits vitaux est devenue une partie intégrante des politiques globales de sécurité nationale.

EDUCATION NATIONALE :

Le ministère rassure sur l'achèvement des programmes scolaires

Des syndicalistes et des enseignants affichent des «appréhensions» quant au non-achèvement des programmes tracés, alors que le ministère de l'Éducation assure avoir élaboré des «guides de méthodologie», pour accompagner les enseignants en cette situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Coronavirus. À ce propos, le chargé de communication du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire (Cnapest), Messaoud Boudiba, a estimé que le plan exceptionnel adopté dans les trois cycles de l'enseignement, en raison de la conjoncture sanitaire, «n'est pas à même de permettre l'achèvement du programme scolaire ou l'avancement dans les cours, lors du 2e semestre, d'autant plus que le ministère a procédé, à travers ce plan, à la diminution du volume horaire des matières enseignées». Les connaissances scientifiques ne peuvent être dispensées de manière «tronquée», car elles requièrent «un enchaînement» dans leur enseignement, a-t-il expliqué, relevant que la diminution du volume horaire a induit une pression «terrible» pour les enseignants, tant pour le respect de la durée de la matière que pour la préparation des cours et leur présentation, selon les mesures d'adaptation décidées par le ministère de l'Éducation nationale. Pour ce syndicaliste, cette situation «exceptionnelle» a impacté l'assimilation par l'élève en classe, d'où le «recul» des résultats du 1er semestre, affirmant que «l'enjeu ne se pose pas tant en termes d'achèvement du programme, mais en qualité du travail à fournir dans l'enseignement des concepts essentiels de manière à sauver l'année scolaire et continuer le 2e semestre à un rythme serein, loin du bourrage qui met l'élève dans un état de pressions nouvelles». Abondant

dans le même sens, le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a affirmé que le travail par système de rotation et la diminution du volume horaire des leçons dispensées au titre du plan exceptionnel adopté actuellement «ne permettent pas d'achever le programme scolaire», estimant que les tutelles concernées «n'ont pas bien étudié le déroulement de l'année scolaire, dans le cadre des nouvelles mesures d'adaptation». De son côté, le Conseil des lycées d'Alger (CLA) a plaidé pour «le maintien du système des vacances à 20 élèves et à la réduction du nombre des séances confiées aux enseignants, sachant qu'elles peuvent s'élever à 36 dans certaines matières». Concernant les résultats du premier semestre, le Syndicat les a jugés «modestes», en raison de la longue interruption des cours et du retard dans la rentrée en raison des conditions sanitaires, soulignant l'impact de l'adoption de la moyenne de 9/20 pour le passage du cycle moyen au secondaire. Par ailleurs, une enseignante d'histoire et de géographie au cycle moyen (CEM) estime «impossible d'enseigner aux élèves les apprentissages restants dans un délai de deux mois à peine, notamment avec l'organisation, durant cette même période, des examens et devoirs du 2e semestre, sans parler de la hausse des températures saisonnières qui affectent les élèves».

Des guides de méthodologie pour accompagner les enseignants

Le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Boubakeur Seddik Bouazza, a fait état de «l'élaboration, pour la première fois, cette année, des guides de méthodologie

et de mécanismes de mise en œuvre des plans exceptionnels, pour accompagner les professeurs dans l'application optimale de ces programmes et curricula». Des sections ont été supprimées des unités d'enseignement et certains apprentissages modifiés de manière à permettre d'assurer l'équilibre entre les apprentissages à dispenser aux élèves et le temps d'enseignement restant, a-t-il ajouté. «Je ne pense pas qu'il y ait un problème en ce qui concerne les apprentissages restants, car tout a été étudié», a-t-il assuré, citant les propos du ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjout, que les sujets des examens «porteront sur les cours donnés aux classes». Rappelant que le ministère a opté, au titre de l'année 2020/2021, pour deux semestres au lieu de trois, compte tenu de la conjoncture sanitaire et des conditions de scolarisation, M. Bouazza a précisé que le plan adopté prévoit l'organisation d'un seul devoir écrit et surveillé dans chaque matière à chacun des deux semestres. L'inspecteur général de l'Éducation au ministère, Mustapha Benzemrane, a assuré que les programmes scolaires se déroulaient «normalement», à l'exception d'un «léger retard non inquiétant enregistré pour certains groupes éducatifs, dans le cycle secondaire, au niveau de certaines wilayas». Le ministère de l'Éducation a enregistré au maximum un retard de trois à quatre semaines dans la matière d'histoire et géographie pour le cycle secondaire, ayant concerné quelque 100 établissements sur un total de 2.566 lycées à l'échelle nationale, soit un taux de 4%.

ALI DAOUDI, ENSEIGNANT
CHERCHEUR EN AGRONOMIE :
« Nous n'avons pas une
bonne maîtrise de
mécanisme de formation
des prix sur les filières
agricoles »

« Le secteur agricole a un potentiel de croissance, qui n'attend qu'à être exploré et valorisé », estime l'agroéconomiste Ali Daoudi. L'enseignant chercheur à l'école d'agronomie d'Alger était, ce dimanche matin, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la radio Algérienne. Il revient sur l'importance du développement de ce secteur, qui suscite beaucoup d'espoir pour une relance de l'économie, notamment l'industrie agroalimentaire. Pour l'agroéconomiste, ces vingt dernières années, l'agriculture a connu une dynamique positive très importante, « il s'agit aujourd'hui de la consolider et de la renforcer et de lui donner plus d'énergie pour entamer le 21ème siècle sur de nouvelles bases », dit-il. L'enseignant chercheur à l'école d'agronomie d'Alger plaide pour une agriculture algérienne variée. On doit aller sur toutes les filières, dit-il, cependant, l'Etat doit mettre le paquet sur les filières céréales et filière lait, qui font face à des contraintes structurelles importantes qui nécessitent encore un investissement et un engagement de la part de l'état. « Il faudrait que l'Etat met le paquet, sur ces filières, en terme d'investissement dans les infrastructures mais aussi en terme d'accompagnement des producteurs », ajoute-t-il. Selon lui, les politiques agricoles doivent être pensées d'une manière générale avec les acteurs, soit les agriculteurs. « Le développement agricole est avant tout l'affaire des agriculteurs et des opérateurs économiques d'amont et d'aval. L'état est là, juste pour orienter et accompagner », explique t-il.

DJAMAA EL DJAZAIR :
Ouvert pour l'accomplissement des prières à l'exception d'El-Isha et Taraouih

Djamaa El Djazair restera ouvert pour l'accomplissement des prières lors du mois sacré du ramadhan, à l'exception d'El-Isha et Taraouih, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger. «En prévision du mois sacré du ramadhan et suite à la décision de la Commission ministérielle de la Fetwa relative à l'ouverture des mosquées concernées par la prière du vendredi et les cinq prières pour l'accomplissement des Taraouih, le wali d'Alger tient à informer l'ensemble des citoyens d'Alger que les toutes les mosquées concernées par la prière du vendredi et les cinq prières devront être ouvertes pour l'accomplissement des Taraouih, et ce, conformément aux recommandations de la Commission ministérielle de la Fetwa relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs», précise le communiqué. Concernant Djamaa El Djazair, le communiqué a noté que «la mosquée restera ouverte pour l'accomplissement des prières à l'exception d'El-Isha et Taraouih», et ce, dans le cadre de «la prévention de la pandémie du covid-19, la lutte contre sa propagation et la préservation de la santé du citoyen», rappelant l'impératif «respect de tous les protocoles sanitaires accompagnant l'ouverture des mosquées et l'accomplissement des Taraouih».

CORONAVIRUS :
138 nouveaux cas, 107 guérisons et 4 décès

Cent trente-huit (138) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 107 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 118.516 dont 138 nouveaux cas, celui des décès à 3.130 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 82.600 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 6 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

L'emploi parmi les objectifs stratégiques de la politique de développement 2020-2024

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a affirmé, samedi à Alger, que la question de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage figure "parmi les objectifs stratégiques" de la politique de développement national 2020-2024.

Supervisant l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des directeurs de l'emploi des wilayas, le ministre a précisé que "la question de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage figure parmi les objectifs stratégiques de la politique de développement national 2020-2024 adoptée par le gouvernement, en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et dans le cadre de la relance de l'activité économique affectée par la crise sanitaire". "Le gouvernement a fait de la question de l'emploi son objectif principal à travers la relance de l'activité économique et mis en place de nouveaux mécanismes qui ont donné lieu à la création des micro-entreprises et des startups dans les domaines de l'économie de la connaissance, des technologies de l'information et de la communication, des énergies renouvelables, des industries manufacturières, de l'agriculture, des mines et des services", a affirmé M. Djaaboub. Soulignant que le secteur oeuvre à "faciliter et à numériser toutes les procédures administratives au profit des citoyens et des opérateurs économiques et à

revoir l'approche et les mécanismes de l'emploi au sein d'une vision typiquement économique", le ministre a ajouté que "le programme du secteur s'appuie, selon la nouvelle approche économique, sur la création de mécanismes pour remédier aux disparités entre les besoins du marché d'emploi et les débouchés de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, aussi bien que le renforcement du processus de modernisation du service public de l'emploi par la généralisation de l'utilisation des nouveaux systèmes". Il a relevé que cette rencontre de coordination et d'évaluation coïncide avec l'application du nouveau découpage administratif par les pouvoirs publics, à savoir la création de 10 nouvelles wilayas au sud du pays. Pour s'adapter avec cette mesure, "tous les acteurs au niveau local dont les directeurs de l'emploi des wilayas sont appelés à intensifier les efforts pour accompagner ces évolutions en recourant à des moyens de travail modernes". Le ministre a précisé que les directeurs de l'emploi de wilayas, "étant un lien fondamental entre l'administration centrale et ses services



extérieurs, ont la responsabilité de coordonner entre ces services, notamment à travers l'organisation de rencontres périodiques entre les responsables du secteur au niveau local". A cet effet, le ministre a souligné la nécessité de "renforcer la coordination et le travail conjoint avec les inspections de travail des wilayas, en raison des tâches qu'elles accomplissent pour assurer la mise en œuvre de la lé-

gislation et de la réglementation dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, et contribuer à la concrétisation des objectifs du secteur et à la préservation de la paix sociale". Sur cette base, poursuit le ministre, "les services locaux de l'emploi doivent accompagner les parcours individuels des demandeurs d'emploi en travaillant à l'orientation vers la formation dans des spécialités qui

correspondent aux besoins réels des entreprises économiques", ajoutant que "la prestation d'un service de qualité au citoyen constitue la première priorité, partant du principe du droit du citoyen à obtenir les meilleurs services, surtout - a-t-il dit - que les comportements bureaucratiques qui ont perturbé sa vie lui ont fait (le citoyen) perdre la confiance en l'administration". A cet égard, le ministre a souligné que les aspirations du secteur du travail à assurer des services de haute qualité "n'ont pas de limites" et que "le recouvrement de cette confiance est tributaire de l'établissement des principes d'égalité devant la loi et de la transparence dans l'exécution des services publics", et d'ajouter : "nous veillerons rigoureusement à leur concrétisation sur le terrain". A cet égard, M. Djaaboub a appelé à "entamer immédiatement l'utilisation de toutes les solutions numériques développées par le secteur afin de permettre aux citoyens de suivre leurs dossiers à distance et d'assurer la transparence et l'équité entre les usagers du service public dans le traitement de leurs dossiers de manière régulière et dans le cadre des délais légaux".

TRANSITION ENERGETIQUE DURABLE ET INNOVANTE : Présentation d'une expertise internationale à la conférence de ce lundi

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables organise, lundi et mardi prochains, en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement en Algérie (PNUD), une conférence sur la transition énergétique durable et innovante, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des journées de l'innovation du PNUD, sera intitulé "Innovation Days 2021 : vers une transition énergétique durable et innovante" et aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, précise le communiqué. Il réunira plusieurs acteurs, notamment, des représentants de différents départements ministériels, du secteur économique public et privé, d'agences nationales spécialisées, telles que l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), de la société civile, du secteur de la recherche et de l'innovation, comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Centre de recherche en technologie des

semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE) et du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), ainsi que des clubs scientifiques. Le PNUD apportera, par ailleurs, une expertise internationale pour exposer des expériences et bonnes pratiques internationales en la matière, explique le communiqué. La conférence s'articulera autour du thème central de la transition énergétique et plus particulièrement sur la stratégie du gouvernement d'ici 2030, relative au programme national de développement des énergies renouvelables correspondant, ainsi que les conditions nécessaires à leurs accélérations, leurs rôles dans la relance et la diversification économique et enfin l'émergence d'un tissu d'entreprises et la création d'emplois "verts", dans le cadre du développement économique et social du pays. "La recherche et l'innovation auront, bien évidemment un rôle prépondérant à jouer dans la dynamisation et le développement à grande échelle de ces nouvelles filières, l'objectif étant de positionner l'Algérie comme un acteur majeur

dans le marché mondial des énergies renouvelables", souligne la même source. Cette rencontre constitue "une excellente opportunité et l'occasion idoine" pour les représentants des différents secteurs d'échanger leurs expériences et leurs points de vue par rapport aux domaines ciblés et ce, à travers les panels et ateliers, prévus à cet effet. Deux panels seront organisés à l'occasion, avec comme thème : "Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique", pour le premier, et "Innovation, technologie et création de richesses dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique", pour le second. L'événement verra également l'organisation de plusieurs ateliers qui auront pour thème : "Développement et promotion des énergies renouvelables en Algérie", "Développement et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie", "Recherche et développement, formation et viviers locaux de l'innovation dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique", et "Responsabilité sociétale et employabilité", ajoute le communiqué.

ASSISES NATIONALES SUR L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE : Plus de 140 recommandations visant l'encouragement à la recherche et développement

Les conclusions des sept ateliers organisés à l'occasion des récentes assises nationales sur l'économie de la connaissance vont être traduites en mesures opérationnelles, selon un calendrier préétabli, a indiqué mercredi un communiqué des services du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Plus de 140 recommandations visant l'encoura-

gement à la recherche et développement, la mise en place de mécanismes de financement de l'innovation, la protection de la propriété intellectuelle et la promotion de l'économie numérique et du transfert technologique figureraient dans les conclusions des travaux des ateliers organisés lors de ces assises, est-il précisé dans le communiqué.

IMPOTS : 1600 plaintes déposées en 10 ans par des opérateurs économiques contre X pour usage illicite de leurs registres de commerce

La direction générale des Impôts (DGI) a recensé, durant la dernière décennie, plus de 1600 plaintes déposées par des opérateurs économiques contre X pour utilisation illégale de leurs registres de commerce, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. Ces affaires ont été engagées par les opérateurs dont les registres de commerce ont été exploités, par falsification ou par usurpation d'identité, a précisé M. Benabderrahmane lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goujil. Ces actes s'inscrivent dans le cadre des crimes de droit commun, a-t-il ajouté, soulignant que le parquet était habilité pour examiner ces affaires en permettant à l'administration fiscale de se constituer partie civile en vue de préserver les intérêts du Trésor public et de fournir toutes les informations et do-

cuments pouvant aider les enquêteurs à identifier les auteurs des crimes. Dans ce sillage, le ministre des Finances a fait état de 326 verdicts de condamnation prononcés, de 182 décisions de classement sans suite et de 168 décisions de non-lieu outre 49 verdicts d'extinction de l'action publique pour prescription. Près de 50% des actions engagées contre X finiront par le classement du dossier ou une décision de non-lieu car les auteurs ne sont pas identifiés, a rappelé M. Benabderrahmane. Pour faire face à ce phénomène, les services des impôts ont pris une série de mesures liées à la déclaration. Les fournisseurs sont désormais tenus de déclarer leurs impôts et de certifier leurs registres de commerce et l'identifiant fiscal avant de conclure la transaction, a-t-il encore expliqué, rappelant que ces opérations peuvent être effectuées via le site internet du Centre national du registre de commerce.

DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL : La réorganisation de la DGDN permettra d'accélérer la régularisation du dossier de foncier

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, jeudi à Alger, que la réorganisation de la Direction générale du domaine national (DGDN) en une seule direction de cadastre, permettra d'accélérer la régularisation du dossier de foncier. Répondant à une question sur les dispositions juridiques et réglementaires relatives au foncier en Algérie, posée par un membre du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée aux questions orales et conduite par le Président du Conseil, Salah Goudjil, M. Benabderrahmane a indiqué que l'opération de cadastre devait s'achever en 2005, mais elle se poursuivait toujours, d'autant que sa non finalisation à ce jour, figure parmi les obstacles de régularisation des fonciers, tous types confondus. A ce propos, le ministre a souligné la nécessité de réactiver les mécanismes à même de remédier au problème du foncier, à travers la reprise des opérations de cadastre, affirmant que la réorganisation de la DGDN, par la création d'une seule direction de cadastre, permettra d'accélérer la régularisation du dossier de foncier, de hâter la cadence des travaux, de définir le cadre juridique régissant ces fonciers et d'activer les mécanismes pratiques en vue de donner les droits à leurs bénéficiaires, notamment les actes de propriété qui sont un des droits des citoyens. Répondant à une question sur "les perturbations et l'anarchie" relatifs à l'exploitation des terres qui étaient appelées "Arch", notamment après l'année 1830 et les mesures prises par son département ministériel concernant cette catégorie de terres, le ministre affirme qu'elles sont considérées comme des terres relevant du domaine privé de l'Etat et sont soumises aux textes juridiques afférents au domaine national. Plus précis, le ministre a indiqué que parmi ces terres, il y en a qui ont préservé leur

vocation agricole dont le mode d'exploitation se fait par l'octroi de contrat de concession en vertu de la Loi 2010, tandis que d'autres terres ont perdu cette vocation et ont été intégrées dans les périmètres urbains en vertu de la Loi 1990 et ont été dédiées à la réalisation de projets d'habitation et des équipements publics. A une question d'un membre sur le critère d'âge pour obtenir un crédit foncier, "un obstacle", selon lui, pour les cadres désirant acheter un logement ou un terrain, M. Benabderrahmane a indiqué que l'octroi des crédits fonciers repose sur la politique de gestion des risques auprès de la banque, qui est fixée en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur. Le ministre a souligné que l'âge est effectivement "un critère primordial" dans la définition du montant du crédit et la période de paiement. En dépit de ces critères exigés par les banques, le ministre a indiqué que plusieurs banques les ont revus pour améliorer l'attractivité de leurs offres, une mesure qui a permis d'augmenter la limite d'âge pour bénéficier d'un crédit foncier jusqu'à 70 ans voire 75 ans. Concernant la prise en charge du paiement du crédit en cas de décès ou de faillite de l'emprunteur, le ministre a précisé que cela se fait soit par l'emprunteur lui-même à la faveur de ses contributions antérieures aux assurances pour couvrir son paiement en cas de faillite ou de décès, soit par les héritiers qui supporteront le paiement du crédit. Le ministre a évoqué le rôle des banques publiques dans le financement hypothécaire. A ce propos, le ministre des Finances a fait état de l'augmentation du total de crédits fonciers accordés par les banques publiques, à savoir 672 milliards de DA fin 2019 contre 519 milliards de DA durant 2017, soit une hausse de 13 %.

CULTURES STRATEGIQUES: Résultats encourageants à El Oued

L'introduction de certaines cultures stratégiques ces dernières années, à titre expérimental, dans la wilaya d'El-Oued, à l'instar de la betterave sucrière et de la canne à sucre, ont été couronnées de résultats "encourageants", selon des professionnels locaux qui leur augurent des perspectives "prometteuses" dans le Sud du pays.

Les expériences réussies de ces cultures, développées ces dernières années dans différentes régions du Sud du pays, avec l'appui d'agronomes sahariens, ouvrent la voie à la réalisation d'une autosuffisance en produits de sucre, de large consommation, et contribuent à la réduction de la facture d'importation, ont estimé des professionnels et des agronomes à El-Oued, spécialisés dans l'agriculture saharienne. Selon des recherches menées sur le terrain, et à titre d'illustration, la culture d'une superficie de 100.000 ha de betterave sucrière devrait contribuer à atteindre une autosuffisance nationale en sucre, estimée autour de 2,12 millions de tonnes. Le chercheur Ahmed Allali, du département d'agronomie à l'université d'El-Oued, affirme avoir accompagné personnellement cette expérience culturale (betterave) à travers les wilayas du Sud, dont celle lancée depuis 2015 au niveau d'une exploitation agricole de la commune de Kouinine (wilaya d'El-Oued). Une expérience qui a commencé, depuis la saison 2016/2017, à gagner du terrain pour s'étendre à d'autres exploitations dans les communes de Guemmar et Hassi-Khelifa. Ce chercheur, agronome-saharien de formation de base, n'a pas manqué de recommander, à la lumière des recherches et études menées, l'extension des surfaces de la culture de la betterave en tant que segment stratégique rentable susceptible d'assurer l'autosuffisance en sucre et réduire la facture d'importation en la matière, avant de déplorer que ses recherches pratiques, fruit de profondes études, n'aient pas encore trouvé l'écho voulu pour booster l'économie nationale. Ce qui n'a pas découragé M. Allali qui a poursuivi en 2019 ses nombreuses expériences pour le développement des cultures stratégiques dans le cadre de la



consécration de l'approche d'ouverture de l'institution universitaire sur l'environnement économique et des perspectives de l'Etat de rendre à l'agriculture sa place stratégique dans l'échiquier économique national. Défendant sa conception du développement des cultures stratégiques au Sud, il rappelle que les hautes instances du pays accordent tout l'intérêt voulu au développement de la betterave sucrière en Algérie, en tant que filière culturale à même de permettre de lutter contre la saignée des devises et l'importation du sucre, dont la facture d'importation s'est élevée l'année dernière à plus de 726 millions de dollars, selon les données officielles de la direction des études et de la prospection des Douanes algériennes. Dans l'optique de mettre en valeur la mission des institutions et laboratoires universitaires et instituts agricoles, relevant du ministère de l'agriculture et du développement rural, il a été procédé au choix, la saison dernière, de 15 sites dans la commune d'El-Oued pour mettre en œuvre l'expérience de culture de cinq espèces de betterave sucrière, dont le processus cultural se situe entre les mois de septembre et mars.

Les recherches et expériences menées au Sud du pays se sont avérées réussies, à la faveur des conditions favorables au développement de cette filière, notamment les facteurs hydro-édaphiques et climatiques, d'après M. Allali qui fait état d'un rendement pouvant atteindre 90 tonnes/ha pour la betterave, avec un taux de saccharose de 23,3%, plus élevé que la moyenne mondiale établie à 16%. Des résultats "concluants" ont été obtenus sur des terres pourtant à haute teneur en sel (6,4 gr/l), poursuit le chercheur en signalant que la culture de la betterave pourra remédier à la saturation de la terre par la revivification biologique du sol et la lutte contre les maladies édaphiques, permettant, ainsi, la réalisation d'un produit dit "Bio". S'agissant de la mobilisation de l'eau pour son irrigation, il a rassuré que la culture industrielle de la betterave nécessite, avec un système de goutte-à-goutte, 10.000 m³ à l'hectare, soit un taux moins que celui mobilisé pour la culture de l'ail et de l'oignon. La répartition d'une superficie de 100.000 hectares pour la culture de la betterave sucrière à travers les 1.541 communes du pays donnerait une moyenne de 65 ha par com-

mune, ce qui ne nécessite pas un grand besoin en eau d'irrigation, a-t-il argumenté. Et d'ajouter que cette culture peut contribuer, après extraction de la partie verte (80 tonnes/ha), à la production de 200 bottes/ha de résidus fourragers, sachant que l'équivalent (200 bottes/ha) de luzerne, par exemple, consomme près de 2.000 m³ d'eau, a-t-il poursuivi en évoquant aussi des perspectives d'investissement dans ce créneau aux diverses utilisations, dont celles microbiologiques (éthanol, levure et acide citrique).

Création de la première pépinière nationale de canne à sucre

Entre-autres segments culturaux appelés à être développés dans la wilaya d'El-Oued, l'expérience de la canne à sucre, dont les premiers essais ont donné, l'année dernière, des résultats "remarquables" au niveau d'exploitations agricoles dans des communes à vocation agricole, a indiqué le secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya. Ahmed Achour a signalé que la première expérience de développement de cette filière "stratégique" a été menée en 2007 avant de s'étendre, après acquisition de semis d'Égypte (région de Saed) et de l'Arabie Saoudite (Djeddah), à travers la wilaya d'El-Oued avec le concours d'agronomes et d'agriculteurs chevronnés de la région. La première pépinière de culture de la canne à sucre, la première à l'échelle nationale, a été implantée dans la commune d'El-Magrane (30 km Est d'El-Oued), sur initiative d'agriculteurs désireux de se lancer dans ce type d'expériences, à l'appui de campagnes de vulgarisation et d'accompagnement assurés par les dispositifs et acteurs du secteur agricole soucieux de diversifier les ressources de l'économie nationale. Selon l'initiateur du projet de la pépinière, Ahmed Abdelkamel Belkherraz, l'idée re-

monte à 2017 puisant de données et connaissances ayant prouvé le succès du développement de cette variété dans la région d'El-Oued, en suivant les consignes d'un bureau d'études indien spécialisé, et des données fournies par des sessions de formation sur cette culture stratégique, créneau agricole prometteur. Selon M. Belkherraz, l'expérience a donné des résultats "probants" en régions sahariennes au regard des conditions climatiques favorables pour donner un rendement de 60 quintaux à l'hectare. Le président de la Chambre nationale de l'Agriculture, Mohamed Yazid Hamblil, a souligné, de son côté, que "le projet de la pépinière est appelé à ouvrir de nouvelles perspectives à l'investissement agricole, en jetant les socles d'une économie agricole indépendante, à même de constituer une ressource essentielle pour l'économie nationale. Il a révélé, à ce titre, que la Chambre a arrêté un ambitieux programme d'appui et d'accompagnement technique consistant en la vulgarisation pour développer et généraliser cette filière agroalimentaire stratégique. Abondant dans le même sens, l'agronome Nouredine Benamara a mis en exergue la nécessité, pour les services du ministère de tutelle, d'asseoir une stratégie bien étudiée, susceptible d'assurer une exploitation optimale de cette nouvelle culture qui a donné des résultats concluants, à la faveur d'efforts de vulgarisation et d'appui technique. Le même responsable a souligné, en outre, la nécessité de peaufiner un plan technique axé sur la formation et la vulgarisation à même de valoriser la faisabilité et l'incidence économique de la culture de la canne à sucre aux diverses exploitations, aux faibles coûts de culture et de suivi, et à son exploitation aussi comme brise-vents pour la protection des cultures.

TIARET :

Exercice de recherche et de sauvetage d'un avion en détresse



Supervisé par le commandant régional de la défense aérienne à la 2e Région militaire, le général major Cheribet Derouiche Mustapha, en présence du wali de Tiaret Mohamed Amine Deramchi, cet exercice virtuel a été exécuté suivant un scénario simulant le crash d'un avion civil dans la zone de Sid El Abed, dans la commune de Sougueur. Cet exercice de simulation, qui s'inscrit dans le cadre du programme de préparation des forces approuvé par le Chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP) le général de Corps d'armée Saïd Chagnegriha, met en évidence, selon les organisateurs, un avion civil en provenance de l'aéroport d'Oran qui avait disparu des écrans du radar à 09H00 avec à son bord 56 passagers, avant d'être localisé dans la zone montagneuse de Sid El Abed, dans la commune de Sougueur. Le scénario de l'accident fait état de 52 morts et

de quatre blessés graves. Le wali de Tiaret a souligné, dans une déclaration à la presse, que sur la base de l'exercice de simulation, le plan ORSEC a été activé avec la participation du commandement régional de la Défense aérienne de la 2e RM, l'Etablissement national de navigation aérienne (ENNA), la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, la protection civile, les directions des transports, des travaux publics, de la santé, les Douanes algériennes et le Croissant-Rouge algérien (CRA), en plus de l'intervention des cadres de l'Institut national de criminalistique et criminologie de Bouchaoui pour l'identification des victimes. "Dans une première évaluation, l'intervention des différents services a été faite en un temps acceptable notamment en ce qui concerne l'évacuation des blessés par hélicoptères relevant du ministère de la Défense nationale et de

la protection civile, de même que leur transport vers l'aéroport Abdelhafid Boussouf pour leur transfert vers les hôpitaux", a-t-il souligné.

Il sera procédé, en compagnie du commandant régional de la Défense aérienne de la 2e Région militaire à l'évaluation de l'exercice étape par étape, afin d'en tirer les conclusions pour renforcer les points forts et corriger les insuffisances, a ajouté le wali. Dans le cadre de cet exercice de simulation, l'ensemble des moyens humains et matériels ont été déployés avec l'installation d'une cellule de crise pour suivre le scénario depuis le siège de la wilaya, présidée par le secrétaire général de la wilaya et la mise du plan vert "22-22" à la disposition des citoyens en quête d'informations sur l'accident et l'identité des victimes. L'institut national spécialisé de formation professionnelle (INFS) d'Es-Sénia a été mis aussi à la disposition des familles des victimes, a-t-il fait savoir. Dans un communiqué du commandement régional de la Défense aérienne, il a été souligné que "cet exercice constitue une opportunité pour échanger les expériences et les connaissances entre les différents intervenants, tester et évaluer l'efficacité opérationnelle et les capacités militaires et civiles dans une mission de recherche et de sauvetage et connaître le degré d'exécution du plan de recherche et de secours.

GUELMA:

Des instructions pour accélérer la réalisation des projets programmés

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné samedi des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux pour les projets d'habitat de type location-vente et promotionnel aidé programmés au niveau de la wilaya de Guelma, selon un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par le ministre au siège du ministère en présence du SG de ce ministère, des directeurs centraux, du DG d'AADL, et de la directrice de l'Urbanisme à Guelma, selon le communiqué posté sur la page Facebook du ministère. Outre l'examen de la situation du pôle urbain "Hadjr El Mengoub" à Guelma

qui compte près de 5400 unités de logement location-vente "AADL", et 490 unités LPA, cette réunion a été consacrée au taux d'avancement des travaux relatifs aux équipements nécessaires pour ce pôle urbain, a ajouté la même source. La directrice de l'Urbanisme de la wilaya Guelma a présenté lors de cette réunion une fiche technique sur ce pôle urbain, ouvrant par la suite les discussions autour du raccordement du pôle aux différents réseaux (électricité, gaz, AEP, assainissement). Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour le lancement des travaux d'aménagement des écoles primaire et secondaire au niveau du pôle urbain.

La Rédaction Recrute...

Le quotidien national d'information culturelle « ED Diwan » recrute un journaliste confirmé (En Langue Française) pour participer au renforcement de sa rédaction.

*Profil souhaité :

- Bonne expression écrite et orale, bonne capacité d'analyse, et maîtrise de la langue Française.
- Bosseur et dynamique et extrêmement disponible.
- Pour tout contact veuillez vous rapprocher de la rédaction du journal en envoyant votre CV complet à l'adresse électronique suivante : www.inflo63@gmail.com

LE PREMIER MINISTRE, ABDELAZIZ DJERAD : « Le Gouvernement déterminé à développer une véritable industrie pharmaceutique »

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a souligné, samedi à Alger, la détermination du Gouvernement à développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie et garantir la sécurité sanitaire.

Je tiens à vous assurer de la détermination du Gouvernement à poursuivre les réformes initiées par l'Etat pour développer une véritable industrie pharmaceutique à même de diversifier l'économie nationale et de réduire sa charge sur la balance de paiements d'une part et garantir la sécurité sanitaire à nos concitoyens d'autre part", a souligné M. Djerad dans son allocution de clôture du forum "Industrie pharmaceutique, stratégie et défis" organisé au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif Rahal, sous le Haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'industrie pharmaceutique est un axe principal dans le programme du Président de la République et dans le plan d'action du Gouvernement, a précisé le Premier ministre. A cette occasion, M. Djerad a rappelé la démarche de la réforme adoptée par le Président de la République, dès le début de son mandat présidentiel, une démarche, qui a-t-il dit, émane de son attachement à garantir la sécurité sanitaire aux Algériens et à adapter le système de santé, de manière à se mettre aux diapasons des défis aux plans national et international. Parmi les premières mesures concrètes approuvées par le Président de la République, M. Djerad a rappelé la création de l'Agence nationale de sé-

curité sanitaire chargée d'établir un diagnostic minutieux de la situation du système de santé, pour mettre en place des politiques publiques visant à parvenir à un système de santé moderne et développé, avec toutes ses dimensions. La création du ministère de l'Industrie pharmaceutique se veut une autre preuve de cette volonté, a soutenu M. Djerad qui a rappelé les conclusions importantes de la Conférence nationale sur le plan de la relance économique tenue au mois d'août 2020, outre celles des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, organisées fin mars dernier, aussi bien que l'intérêt accordé à la dimension économique de la culture et son insertion dans le processus de cette transition économique.

La crise sanitaire gérée "avec pragmatisme et une grande rationalité"

La crise sanitaire qu'a connue l'Algérie à l'instar des autres pays du monde entier était "une occasion pour tirer les leçons et les enseignements", d'où la nécessité d'opérer des réformes profondes sur le système de santé en termes de sa réorganisation et de la révision de la méthode de sa gestion ainsi que de la qualification et de la formation de son capital humain, a relevé le Premier ministre. A ce propos, il a mis en avant l'introduction de la réforme du système de



santé au sein d'"une approche globale et participative" dans laquelle vont contribuer toutes les composantes de la famille du secteur et l'ensemble des partenaires des secteurs public et privé. Cette réforme -poursuit le Premier ministre- "requiert une coordination étroite et permanente entre les ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique", notant que cette synergie constitue "une condition sine qua non pour l'édification d'un système de santé moderne capable de répondre aux besoins incessants des citoyens en matière des services de santé avec la qualité requise". En dépit de la crise sanitaire qui a "fortement impacté l'ensemble des secteurs économiques", le gouvernement a su gérer

cette situation "avec pragmatisme et une grande rationalité", a ajouté M. Djerad qui a tenu à souligner la détermination du gouvernement à "poursuivre sur cette voie jusqu'à la fin des répercussions négatives de cette crise sanitaire". Dans ce cadre il a rappelé les mesures organisationnelles et procédurales mises en place par le Gouvernement qui a fourni tous les moyens pour sauvegarder l'économie nationale, et ce "en un temps record" et en dépit des difficultés auxquelles a été confronté le pays. Pour le Premier ministre, le recul du nombre de contaminations au Covid-19 et la qualité de prise en charge des patients sont "une preuve tangible" de l'efficacité de l'approche adoptée par le gouvernement sous la

direction et les directives du Président de la République. Evoquant le confinement à domicile imposé en raison de la pandémie, le Premier ministre a rappelé "les mesures difficiles sur le plan socioéconomique" et les retombées de ces mesures sur les citoyens. Cependant, ces mesures exceptionnelles "ont permis de sauver de nombreuses vies, tout comme elles ont permis au secteur de la santé de réagir et de résister à ce choc sévère". Concernant les répercussions de la pandémie au niveau mondial, il a estimé qu'elle a révélé la fragilité du système de santé dans de nombreux pays développés, dont beaucoup étaient incapables de faire face à cette pandémie et de contenir sa propagation rapide, ce qui a conduit à une révision des priorités et de leur classement, ainsi la sécurisation des produits vitaux est devenue une partie intégrante des politiques globales de sécurité nationale. Et la crise a prouvé, selon le Premier ministre, que les pays qui produisent leur médicament et leur nourriture ne resteront pas otages des pressions économiques qui restreignent leur souveraineté économique et même politique, faisant référence au conflit et à la concurrence internationale féroce sur le marché des masques de protection et ce qui se passe actuellement au sujet du vaccin.

COVID-19:

Enseignants et syndicalistes appréhendent le non achèvement des programmes

Des syndicalistes et des enseignants affichent des "appréhensions" quant au non-achèvement des programmes tracés alors que le ministère de l'Education assure avoir élaboré de "guides de méthodologie" pour accompagner les enseignants en cette situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Coronavirus. A ce propos, le chargé de communication du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire (Cnapest), Messaoud Boudiba, a estimé que le plan exceptionnel adopté dans les trois cycles de l'enseignement en raison de la conjoncture sanitaire "n'est pas à même de permettre l'achèvement du programme scolaire ou l'avancement dans les cours lors du 2e semestre, d'autant plus que le ministère a procédé, à travers ce plan, à la diminution du volume horaire des matières enseignées". Les connaissances scientifiques ne peuvent être dispensées de manière "tronquée" car elles requièrent "un enchaînement" dans leur enseignement, a-t-il expliqué relevant que la diminution du volume horaire a induit une pression "terrible" pour les enseignants, tant pour le respect de la durée de la matière que pour la préparation des cours et leur présentation, selon les mesures d'adaptation décidées par le ministère de l'Education nationale. Pour ce syndicaliste, cette situation "exceptionnelle" a impacté l'assimilation par l'élève en classe, d'où le "recul" des résultats du 1er semestre, affirmant que "l'enjeu ne se pose pas tant en termes d'achèvement du programme mais en qualité du travail à fournir dans l'enseignement des concepts essentiels de manière à sauver l'année scolaire et continuer le 2e semestre à un rythme serein, loin du bourrage qui met l'élève dans un état de pressions nouvelles". A ce propos, le porte-parole du Cnapest a appelé les élèves à "ne pas s'inquiéter quant à l'achèvement du programme scolaire, d'autant plus que les questions des examens porteront sur les cours dispensés en classe". Abondant dans le même sens, le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaires et technique (Snapest), Meziane Meriane, a affirmé que le travail par système de rotation et la diminution du volume horaire des leçons dispensées au titre du plan exceptionnel adopté actuellement "ne permettent pas d'achever le programme scolaire", estimant que les tutelles concernées "n'ont pas bien étudié le déroulement de l'année scolaire dans le cadre des nouvelles mesures d'adaptation".

De son côté, le Conseil des lycées d'Alger (CLA) a plaidé pour "le maintien du système des vacances à 20 élèves et à la réduction du nombre des séances confiées aux enseignants, sachant qu'elles peuvent s'élever à 36 dans certaines matières". Concernant les résultats du premier semestre, le Syndicat les a jugés "modestes" en raison de la longue interruption des cours et du retard dans la rentrée en raison de conditions sanitaires, soulignant l'impact de l'adoption de la moyenne de 9/20 pour le passage du cycle moyen au secondaire. Par ailleurs, une enseignante d'histoire et de géographie au cycle moyen CEM) estime "impossible d'enseigner aux élèves les apprentissages restants dans un délai de deux mois à peine, notamment avec l'organisation, durant cette même période des examens et devoirs du 2e semestre, sans parler de la hausse des températures saisonnières qui affectent les élèves". Soulignant l'incidence du non remplacement des nombreux enseignants obligés à des arrêts de travail en raison de leur infection par le Coronavirus, sur l'avancement des cours, elle a appelé au recrutement de diplômés de l'Ecole supérieure des enseignants ou d'enseignants contractuels pour que les cours soient dispensés au quotidien par groupe de 20 élèves en exploitant tous les espaces (salles et laboratoires). Un autre enseignant de cycle primaire partage le même avis affirmant qu'il serait difficile de terminer le programme malgré son adaptation en raison des conditions sanitaires et du plan exceptionnel. Pour elle, le mode d'enseignement prévu par le programme tracé a énormément épuisé les enseignants aussi bien dans la préparation des cours, la répétition des enseignements dispensés que dans la durée des cours qui ne permet pas de s'assurer de l'assimilation par les élèves.

Des guides de méthodologie pour accompagner les enseignants

Le Secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Boubakeur Seddik Bouazza, a fait état de "l'élaboration, pour la première fois cette année, des guides de méthodologie et de mécanismes de mise en œuvre des plans exceptionnels pour accompagner les professeurs dans l'application optimale de ces programmes et curricula". Des sections ont été supprimées des unités d'enseignement et certains apprentissages modifiés de manière à permettre d'assurer l'équilibre entre les apprentissages à dispenser aux élèves et le temps d'enseignement restant, a-t-il

ajouté. "Je ne pense pas qu'il y a un problème en ce qui concerne les apprentissages restants, car tout a été étudié", a-t-il assuré, citant les propos du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout que les sujets des examens "porteront sur les cours donnés aux classes". Rappelant que le ministère a opté, au titre de l'année 2020/2021, pour deux semestres au lieu de trois, compte tenu de la conjoncture sanitaire et des conditions de scolarisation, M. Bouazza a précisé que le plan adopté prévoit l'organisation d'un seul devoir écrit et surveillé dans chaque matière à chacun des deux semestres. L'inspecteur général de l'Education au ministère, Mustapha Benzemrane a assuré que les programmes scolaires se déroulaient "normalement", à l'exception d'un "léger retard" non inquiétant enregistré pour certains groupes éducatifs, dans le cycle secondaire, au niveau de certaines wilayas". Le ministère de l'Education a enregistré au maximum un retard de trois à quatre semaines dans la matière d'histoire et géographie pour le cycle secondaire, ayant concerné quelque 100 établissements sur un total de 2566 lycées à l'échelle nationale, soit un taux de 4%. Le taux d'avancement des cours pour le génie des procédures est "le plus bas" avec un retard de 0.08 pour la filière technique mathématique, soit deux établissements sur un total de 2566 à l'échelle nationale", a-t-il fait savoir, précisant que "ce retard a été pris en charge par les enseignants sous la supervision des inspecteurs". Il a souligné, en outre, que "l'opération est toujours en cours pour rattraper le retard, à travers une adaptation pédagogique, au cas par cas, en faveur des groupes concernés, l'intensification des visites et l'accompagnement pédagogique". S'agissant de l'avancement des cours pour les cycles primaire et moyen, il a assuré que "les retards ne dépassent pas les deux semaines" pour l'ensemble des matières et établissements éducatifs concernés, ce qui a facilité le traitement pédagogique de ces cas. Pour remédier à cette situation des plans ont également été élaborés à l'entame du 2e semestre. Par ailleurs, M. Benzemrane a expliqué ce retard dans les programmes par plusieurs facteurs "notamment les congés de maladies des enseignants affectés par la pandémie (Covid-19) d'une durée de deux semaines, une période insuffisante pour faire appel à un enseignant vacataire, et ce de par les arrêts de cours enregistrés localement au niveau de certains établissements éducatifs".

BENZIANE:

« 20% des résidences universitaires en état de "détérioration" »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, lundi à Alger, que 20% des résidences universitaires "sont en état de détérioration", précisant que les recommandations de la commission d'évaluation des œuvres universitaires seront soumis au Gouvernement avant fin mars courant. Lors de la Conférence nationale des résidences universitaires arrive à terme et que les recommandations seront soumises au Gouvernement avant fin mars courant". M. Benziane a présenté les résultats des visites sur terrain et des opérations d'inspection et de contrôle des résidences universitaires qui ont permis de connaître l'état général de ces infrastructures, indiquant que "40% sont dans un bon état, 40% dans un état moyen et 20% en mauvais état". Pour ce qui est de la disponibilité de l'eau, M. Benziane a fait savoir que l'alimentation en eau est bonne dans 21% des résidences universitaires, moyenne dans 43% et mauvaise dans 36%. S'agissant de la disponibilité du chauffage, le premier responsable du secteur a précisé qu'"il est à l'arrêt dans 74% des résidences universitaires et

est opérationnel dans 26%". Concernant les indicateurs de sécurité et la disponibilité du matériel anti incendies, il a fait savoir que 79% des résidences disposent de ce matériel contre 21% où un manque a été relevé sur ce plan". Pour ce qui est de la restauration universitaire, le ministre a révélé que "dans 47%, elle est jugée bien, moyen dans 37% et piètre dans 16%". A ce propos, le ministre a assuré que "des mesures urgentes" ont été prises à l'effet de prendre en charge les insuffisances et les dysfonctionnements constatés en la matière, à travers la réhabilitation des structures qui connaissent une détérioration et leur rénovation, afin qu'elles soient opérationnelles au début de la prochaine rentrée universitaire 2021-2022. Le ministre a également affirmé que le travail est en cours, en vue de "lancer l'opération d'équipement des nouvelles cités universitaires afin qu'elles soient fin prêtes pour la prochaine rentrée universitaire". Les étudiants résidant dans les cités "détériorées" seront transférés vers de "nouvelles" résidences, notamment au niveau d'Alger en vue de travaux de rénovation pour la nouvelle année universitaire, a fait savoir le ministre.

MALGRE UNE RECOMMANDATION CONTRAIRE :

Des médecins avouent avoir vacciné des moins de 55 ans à l'AstraZeneca

Malgré l'avis de la Haute Autorité de santé, certains médecins ont reconnu auprès du Figaro avoir continué à vacciner à l'AstraZeneca quelques personnes de moins de 55 ans. Un avocat a détaillé les risques qu'ils encourent. Depuis la mi-mars, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande de n'administrer le vaccin AstraZeneca qu'aux personnes âgées de 55 ans et plus, un avis qu'elle a réitéré jeudi 8 avril. Plusieurs médecins ont toutefois admis au Figaro avoir continué à l'injecter à des patients plus jeunes, et ce pour diverses raisons. «On l'a fait ici pour trois à cinq de nos patients au lendemain de l'annonce, patients alors déjà programmés et après discussion avec eux», a confié l'un d'eux sur Twitter, précisant qu'il a arrêté cette pratique par la suite. «Cela m'est arrivé occasionnellement, même après l'avis de la HAS, pour ne pas perdre de doses», a justifié un autre. «Je l'ai fait dans le cadre de la décision personnalisée, après une in-



formation loyale, claire et complète», a indiqué un troisième. «Quand tu commences à vacciner hors recommandation, alors qu'un faisceau de présomptions est en cours d'étude, pour lequel les autorités ont limité l'indication, au moment même où on commence à avoir d'autres choix

en masse, tu es sacrément irresponsable. Pour toi et tes patients», a pourtant prévenu un médecin généraliste.

Quelles sanctions?

Me Omar Yahia, spécialiste du droit de la santé, a expliqué au Figaro qu'une recommandation comme celle de la HAS est regardée

«comme ayant une valeur réglementaire, selon une jurisprudence du Conseil d'État qui date de 2005». Un professionnel qui vaccine hors recommandation s'expose donc bel et bien à des risques, surtout si le patient développe des complications, par exemple une thrombose dans le cas d'AstraZeneca. «Les sanctions peuvent être disciplinaires, devant l'Ordre professionnel, et pénales. On pourrait envisager une mise en danger de la vie d'autrui, délit passible d'un an d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende», a détaillé l'avocat. En cas de décès du patient, l'homicide involontaire peut alors être invoqué, jusqu'à cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende.

Recommandations différentes

Selon lui, un médecin peut toutefois plaider la confusion, au vu des recommandations contradictoires émises ces derniers mois. En effet, début février, la HAS conseillait d'utiliser le vaccin AstraZeneca chez les moins de 65 ans, faute d'étude clinique conséquente sur cette catégorie d'âge.

Un nouveau variant du Covid-19 «à investiguer» en Bretagne

Un nouveau variant du coronavirus a été détecté en Bretagne, a annoncé lundi la Direction générale de la santé (DGS), précisant que des investigations étaient en cours pour en évaluer la transmissibilité et la sévérité. En attendant, ce variant a été classé dans la catégorie «à suivre» par les autorités, celle qui regroupe la plupart des milliers de variants qui apparaissent naturellement dans le monde, et dont seule une petite proportion poseront finalement des problèmes particuliers de santé publique, par exemple s'ils s'avèrent plus transmissibles.

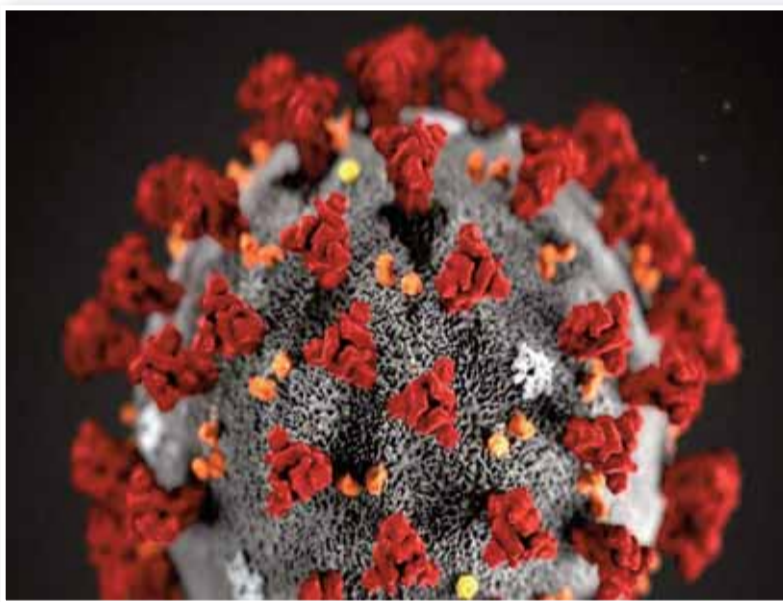
Cluster à Lannion

Les autorités sanitaires ont tout d'abord détecté en Bretagne plusieurs cas de malades présentant les symptômes du Covid, «rattachés à un cluster» mais dont les tests PCR étaient négatifs. Il s'agit d'un cluster au centre hospitalier de Lannion (Côtes d'Armor). Le 13 mars, 79 cas y ont été identifiés, dont huit porteurs du variant, confirmé par séquençage.

Nouveaux examens en cours

Des analyses réalisées par l'Institut Pasteur ont mis «en évidence un nouveau variant (...) porteur de neuf mutations dans la région codant pour la protéine S mais également dans d'autres régions virales», a précisé la DGS dans un message aux professionnels de la santé. «Une évaluation est en cours afin d'apprécier l'impact possible de ces modifications génétiques sur un défaut de reconnaissance par les tests virologiques conduisant à un sous-diagnostic», poursuit-elle. «Les premières analyses de ce nouveau variant ne permettent de conclure ni à une gravité ni à une transmissibilité accrues par rapport au virus historique», indique un autre communiqué de la DGS lundi soir, ajoutant que «des investigations approfondies sont en cours afin de mieux connaître ce variant». L'apparition de variants du virus est un processus naturel puisque celui-ci acquiert des mutations au fil du temps pour assurer sa survie. À ce stade, trois dans le monde sont considérés comme particulièrement préoccupants, ceux qui ont d'abord été détectés en Angleterre, en Afrique du Sud et au Japon (mais sur des voyageurs venant du Brésil, d'où son nom commun de «variant brésilien»). Parallèlement, il existe une deuxième catégorie de variants, surveillés par la communauté scientifique internationale à cause de leurs caractéristiques génétiques potentiellement problématiques mais qui ne circulent encore qu'à moindre échelle.

Le nombre de cas d'infection par le Covid-19 dépasse les cinq millions en France



Le nombre total de personnes infectées par le Covid-19 depuis le début de la pandémie a dépassé cinq millions, pour atteindre 5.023.785, a annoncé ce samedi 10 avril l'agence Santé publique France (SPF). Le nombre total de personnes infectées par le Covid-19 depuis le début de la pandémie a dépassé cinq millions, pour atteindre 5.023.785, a annoncé ce samedi 10 avril l'agence Santé publique

France (SPF). En 24 heures, 43.284 nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés contre 41.243 la veille, d'après les données de SPF publiées dans l'application AntiCovid. Le nombre de patients atteints du Covid-19 et traités dans les services de réanimation, de soins intensifs ou dans des unités de surveillance continue s'élève à 5.769, ce chiffre est toujours en hausse ce samedi, d'après les

données publiées sur le site Géodes de Santé publique France. Le 9 avril, 5.757 patients étaient en soins critiques, soit 52 de plus que le 8 avril. En avril 2020, lors du pic de la première vague de la pandémie, ce chiffre avait légèrement dépassé 7.000 patients.

Le triste bilan proche des 100.000 décès

Le pays se rapproche de la barre des 100.000 morts enregistrés depuis le début de la pandémie. Selon les données de ce 10 avril, avec 207 nouveaux décès à l'hôpital dus au Covid-19, le bilan total atteint 98.574 morts dont 72.450 à l'hôpital. D'ailleurs, plusieurs problèmes de remontée des données signalés par Santé publique France rendent parfois difficile la procédure d'évaluation des tendances d'évolution du nombre de cas. Le 3 avril, le gouvernement a étendu les restrictions sanitaires qui étaient en vigueur depuis la mi-mars dans 19 départements, dont tous ceux d'Île-de-France et des Hauts-de-France, à l'ensemble du territoire pour quatre semaines. Les nouvelles mesures de freinage renforcées comprennent entre autres la fermeture de tous les établissements scolaires pour trois ou quatre semaines.

SELON UNE ETUDE ISRAËLIENNE :

Le variant sud-africain pourrait «traverser» le vaccin Pfizer

Le variant du coronavirus identifié pour la première fois en Afrique du Sud est capable de «traverser» dans une certaine mesure le vaccin de Pfizer et BioNTech, conclut une étude israélienne publiée samedi mais qui n'a pas encore été revue par des pairs. Les chercheurs précisent que la prévalence de ce variant reste faible dans le pays, dont plus de la moitié de la population est déjà vaccinée. L'étude menée par l'université de Tel-Aviv et Clalit, le premier réseau de santé du pays, a comparé l'état de 400 personnes ayant contracté le Covid-19 14 jours ou plus après avoir reçu une ou deux doses du vaccin avec celui de 400 personnes non-vaccinées d'âge et de genre comparables. Le variant dit «sud-africain», officiellement dénommé B.1.351, représentait moins de 1% de l'ensemble des cas étudiés. Mais chez les personnes qui avaient reçu deux doses du vaccin, son taux de prévalence était près de huit fois supérieur à celui mesuré chez les personnes non-vaccinées (5,4% contre 0,7%).

La protection vaccinale peut être franchie

Cette différence suggère que le vaccin est moins efficace contre le variant B.1.351 que contre la souche originelle du coronavirus ou le variant identifié en Grande-Bretagne, qui représente désormais la quasi-totalité des nouveaux cas d'infection en Israël, expliquent les chercheurs. «Nous avons trouvé un taux supérieur de manière disproportionnée du variant sud-africain parmi les personnes vaccinées avec une seconde dose par comparaison au groupe non-vacciné. Cela signifie que le variant sud-africain est capable, dans une certaine mesure, de franchir la protection vaccinale», a déclaré Adi Stern, chercheur à l'université de Tel-Aviv. Les auteurs de l'étude soulignent toutefois que celle-ci a été menée sur un échantillon faible de personnes infectées par le variant sud-africain en raison de la rareté de celui-ci dans le pays. Ils ajoutent que l'étude ne visait pas spécifiquement à mesurer l'efficacité du vaccin contre un variant donné.

Apparition de nouveaux variants

De nombreux experts craignent que de nouveaux variants du coronavirus, comme ceux devenus dominants en Afrique du Sud et au Brésil, soient résistants aux vaccins et aux traitements disponibles. Plusieurs études ont conclu que le vaccin Pfizer-BioNTech était moins efficace contre le variant B.1.351 tout en offrant une protection importante. En Israël, le variant sud-africain ne représente qu'environ 1% des cas confirmés d'infection, une faible prévalence encourageante selon Adi Stern. «Même si le variant sud-africain franchit effectivement la protection vaccinale, il ne s'est pas répandu largement dans la population», a-t-il expliqué, ajoutant que le variant britannique était peut-être en train de «bloquer» la propagation du sud-africain. Près de 53% des 9,3 millions d'Israéliens ont reçu deux doses du vaccin Pfizer-BioNTech. Plus d'un tiers de la population a moins de 16 ans et n'est donc pas éligible à la vaccination.

FRANCE :

Le seuil des 30.000 malades hospitalisés dépassé

La France a franchi mardi le seuil des 30.000 malades hospitalisés pour une infection au nouveau coronavirus, selon les chiffres de l'agence Santé publique France. Il s'agit du plus haut total depuis fin novembre dernier, pendant la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19. Selon les chiffres quotidiens de l'agence sanitaire, 30.639 patients étaient hospitalisés à cause du Covid-19 mardi soir, contre 29.907 la veille. Parmi ces patients, 5.626 sont admis dans les services de réanimation, contre 5.433 lundi, dépassant ainsi le pic de la deuxième vague (4.900 mi novembre), mais loin de celui de la première vague (7.000 en avril 2020). En 24 heures, 409 nouveaux décès ont été enregistrés à l'hôpital, pour un total de 97.301 depuis le début de l'épidémie, en comptant les établissements type Ehpad. Pour faire face à l'épidémie, le gouvernement français mise sur une accélération massive de la vaccination, avec notamment la mise en place de plusieurs vacci-nodromes. L'Exécutif compte vacciner 30 millions de Français d'ici à l'été, dont 10 millions dès la mi-avril et 20 millions à la mi-mai. Dans le même contexte, la France va commencer à fabriquer des vaccins anti-Covid à partir de mercredi, grâce à plusieurs usines de sous-traitance installées dans l'Hexagone, avec l'objectif de produire 250 millions de doses d'ici la fin de l'année.

Vaccins

industrie L'Australie impute à l'UE la lenteur de son programme de vaccination

Le Premier ministre australien Scott Morrison a imputé mercredi à des problèmes de livraison de vaccins par l'Union européenne le retard pris par la campagne de vaccination en Australie, qui vaut au gouvernement de plus en plus de critiques de l'opposition. Le dirigeant conservateur a fait état d'une pénurie de vaccins et d'un «contrôle strict des exportations» de l'Union européenne pour expliquer le fait que son pays n'ait reçu que 700.000 doses d'une commande de 3,8 millions de fioles du vaccin Oxford/AstraZeneca. L'Australie a plutôt bien réussi à contenir la propagation du coronavirus sur son sol, mais elle accuse des retards dans son programme de vaccination. Le gouvernement australien s'était initialement engagé à administrer quatre millions de doses avant la fin mars. Mais mercredi, le total de vaccins injectés n'était que de 920.000, ce qui vaut à M. Morrison des critiques auxquelles il a tenté de répondre lors d'une conférence de presse organisée à la hâte. «3,1 millions de vaccins ne sont pas arrivés en Australie», a-t-il affirmé. «Il n'y a pas de dispute, de conflit, de querelle ou de clash. C'est une simple constatation.» L'Australie, a-t-il expliqué, a reçu 870.000 doses du vaccin Pfizer/BioNTech qui sont en train d'être administrées aux travailleurs en première ligne. Les autorités comptent essentiellement sur les importations de vaccins AstraZeneca et des doses fabriquées localement pour traiter leur population. Mais une polémique est née début mars quand l'Italie a annoncé avoir bloqué l'exportation vers l'Australie de 250.000 doses de vaccin AstraZeneca, arguant d'une «pénurie persistante» et des «retards d'approvisionnement» sur son sol.

«La Palme scientifique» sera attribuée en mai prochain aux enseignants et chercheurs



Les enseignants universitaires et chercheurs dont les travaux ont apporté une plus-value dans les

domaines économique et social se verront attribuer «la Palme scientifique» lors des journées scientifiques prévues

en mai prochain. Dans un post sur son compte Facebook, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la re-

cherche scientifique, Abdelbaki Benziane a indiqué avoir signé une décision portant attribution du prix de «la palme scientifique» aux chercheurs algériens qui ont contribué à la promotion de la recherche scientifique algérienne à l'échelle internationale». Cette distinction interviendra lors de la première édition des Journées scientifiques prévues du 17 au 19 mai prochain sous le thème «Numérisation et innovation». Les employés du secteur qui se sont distingués par la qualité de leurs travaux au service de l'intérêt général durant l'exercice de leurs fonctions seront également honorés. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de «la valorisation de l'effort et du produit scientifique» et de «l'encouragement de l'esprit d'initiative et de concurrence pour promouvoir la créativité, l'innovation et le renouveau dans tous les domaines», indique la même source.

DON DE SANG :

Quelque 450 pochettes collectées grâce aux salariés d'IMC



En collaboration avec le Centre de transfusion sanguine (CTS) du CHU Mustapha Pacha d'Alger, la société des Industries Médico-Chirurgicales (IMC), leader du consommable médical en Algérie, a organisé une vaste opération de don de sang qui a permis de collecter quelque 450 pochettes rien qu'avec ses salariés. S'étalant sur trois jours entre le 5 et le 7 avril, l'opération de collecte a connu un grand engouement du personnel de cette boîte pharmaceutique. Le nombre de pochettes de sang collecté est d'environ 450. Il faut souligner que ce n'est pas la première fois qu'une telle initiative est lancée par cette société. En juillet 2020, quelque 400 employés de l'entreprise s'étaient présentés au centre de collecte pour donner un peu de leur sang. Ces initiatives successives se veulent une contribution d'une entreprise citoyenne et de l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs pour pallier,

un tant soit peu, le manque de sang au niveau des établissements de santé. Il faut dire que les 1800 salariés que compte IMC lui permettent de mener d'importantes campagnes de collecte de sang en interne, d'autant plus que les employés se prêtent volontiers au jeu. IMC est une

entreprise de production de produits pharmaceutiques (dispositifs médicaux et médicaments injectables) à destination du secteur hospitalier depuis près de trente (30) années. Ses unités de production sont installées dans la zone industrielle de Rouiba dans la wilaya d'Alger.

La société civile consciente des enjeux qu'affronte le pays



Le conseiller du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger Nazih Berramdane a affirmé samedi à Mostaganem que la société civile est consciente des enjeux qu'affronte l'Algérie notamment à l'étape actuelle et est prête à y faire face. Lors d'une rencontre régionale ayant regroupé les fédérations de la société civile et le mouvement associatif des wilayas de l'Ouest du pays à la Maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki», M. Berramdane a souligné que la société civile notamment les jeunes et les élites sont conscients des plans visant à semer le désarroi et le désespoir et sont à la hauteur pour relever

tous les défis et de faire face à divers enjeux». Le conseiller du président de la République a salué la maturité de la société civile algérienne et la vigilance de la jeunesse algérienne face aux différentes tentatives de porter atteinte à la stabilité du pays, faisant allusion notamment à la tentative d'exploitation des réseaux sociaux pour saper le moral et parasiter les initiatives visant à opérer le changement efficace, renforcer le processus démocratique, édifier une économie forte et hisser le citoyen algérien à la place qu'il mérite. M. Berramdane a déclaré, à ce propos, que «la société civile doit contribuer à renforcer le front national qui permet de conforter l'immunité

nationale devant les enjeux et défis», citant à titre illustratif son rôle efficace lors de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Abordant les acquis de la société civile après la constitutionnalisation de son rôle et les mécanismes pour le promouvoir et le réhabiliter conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, il a rappelé la stratégie nationale de la société civile qui se base sur plusieurs mécanismes dont l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse. M. Berramdane a qualifié ces deux mécanismes d'importants pouvant constituer de véritables espaces de réflexion pour la promotion des valeurs nationales et la réhabilitation du rôle de la société civile et de la jeunesse en tant que forces de proposition et partenaires des pouvoirs publics dans divers domaines et à tous les niveaux. Le conseiller du président de la République a également valorisé les garanties apportées par la nouvelle loi électorale en faveur de la jeunesse, notamment à travers la liste ouverte qui empêche l'influence de l'argent et soutient les jeunes candidats dans leurs campagnes électorales, soulignant que «l'Algérie tend vers un véritable changement et l'édification d'un Etat fort avec une société civile et des partis politiques forts qui doivent être des écoles de la formation politique».

LE FROMAGE BOUHEZZA DE OUM EL BOUAGHI :

Un savoir faire dans les Aurès

Le fromage Bouhezza est un fromage traditionnel algérien à base de lait de chèvre ou de brebis, originaire de l'Est algérien, dans les régions de l'Aurès, notamment dans les wilayas d'Oum el Bouaghi, Khenchela, Batna, Tébessa, et marginalement dans le sud de la wilaya de Guelma, jadis réputées par une pratique importante de l'élevage extensif des caprins et des ovins. À l'origine, le bouhezza était un fromage traditionnel issu de la transformation du lait de chèvre et de brebis dans l'Est algérien, dans les régions de l'Aurès. Toutefois, la tendance actuelle semble s'orienter vers l'utilisation de lait de vache. Hormis l'appellation bouhezza qui est la plus courante, il existe deux autres appellations, limitées géographiquement à la région de Tébessa, qui désignent ce même produit : Bou-mellal et Melh dhouab. Ce fromage est obtenu par un procédé traditionnel consistant à effectuer le salage, l'égouttage et l'affinage dans une outre artisanale faite à base de peau de chèvre, appelée chekoua, préalablement traitée aux tanins pendant 3 à 4 mois. Au cours de la période d'affinage, du sel et du l'ben seront ajoutés au contenu de l'outre. Au stade de la consommation, le fromage est pétri avec incorporation de poudre de piment rouge, ce qui lui donne une caractéristique particulière. Messaili Samir (membre de l'association et rapporteur du sous-comité spécialisé auprès de la CNL) a indiqué que le fromage Bouhezza a été labellisé.

ENVIRONNEMENT:

Une réflexion pour le lancement d'une campagne de «sacs verts»

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa a annoncé, samedi depuis Blida, que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces en remplacement des sacs en plastique polluants. Répondant à une question sur sa politique pour mettre fin aux sacs en plastique polluants, en marge d'une visite de travail et d'inspection à Blida, la ministre a fait savoir que ses services comptent lancer l'expérience «sacs verts» au niveau des grandes surfaces en vue de mettre un terme progressivement aux sacs en plastique. Pour ce faire, poursuit Mme. Boudjemaa, le secteur fera appel à des figures connues dans la société afin de sensibiliser les citoyens à cette opération, invitant ces derniers à «accueillir cette expérience et renoncer aux mentalités archaïques, à savoir, l'utilisation des sacs noirs pour dissimuler les achats». La ministre a rappelé les initiatives de son secteur, dans ce sens, telles que l'interdiction de nombre de matières toxiques rentrant dans la fabrication des sacs en plastique car en contact direct avec les aliments, la régulation technique du sachet et la révision à la hausse de la taxe du plastique de 10,5 DA/kg à 40 DA/kg. Expliquant que la gratuité et la légèreté du sac ont fait que les initiatives pour l'éliminer soient vouées à l'échec, la ministre de l'Environnement a indiqué que «plusieurs unités de production fabriquent un sac en plastique ne dépassant pas les 04 grammes alors que les normes en vigueur stipulent que le poids doit varier entre 11 et 12 grammes».

La réforme de Biden de la taxation des multinationales pourrait bénéficier à Macron

Le taux d'imposition minimum sur les sociétés à l'échelle mondiale proposé par Joe Biden est vu d'un bon œil par Bruno Le Maire. Cette mesure pourrait en effet apporter la solution à la taxation des GAFAM, et bénéficier indirectement à Emmanuel Macron si elle se concrétise avant l'élection présidentielle. «Une vraie révolution fiscale internationale à portée de main», s'est réjoui Bruno Le Maire en conférence de presse jeudi 8 mars après l'annonce du Trésor américain. En effet, l'administration Biden avait annoncé la veille son intention d'augmenter les impôts des entreprises américaines de 21 à 28%, et surtout d'imposer un taux minimal de 21% au niveau mondial. Cette mesure obligerait toutes les grandes entreprises américaines à payer ces 21% peu importe l'endroit où elles se trouvent. Plus question de s'installer dans des pays qui taxent moins, voire dans des paradis fiscaux. «Nous ne mettons pas seulement un terme à la participation des États-Unis à cette course à la diminution (de la fiscalité), le projet de loi encourage le monde entier à abandonner cette pratique», a déclaré la secrétaire d'État au Trésor Janet Yellen. Cette hausse d'impôt, si elle est votée au Congrès, doit permettre à Joe Biden de financer son plan d'investissements de 2.000 milliards de dollars pour les infrastructures, les éner-



gies vertes et la technologie. Même Amazon a bien accueilli la nouvelle, alors que l'entreprise est connue pour son optimisation fiscale. «Nous soutenons la vision du gouvernement de Joe Biden qui veut faire des investissements audacieux dans les infrastructures américaines», a réagi Jeff Bezos dans un communiqué.

Mieux que l'OCDE

Ce taux d'impôt minimal de 21% surpasse largement celui de 12,5% pour lequel l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) se bat depuis des années. Faute

d'accord, la France a adopté sa propre taxe sur les services numériques en juillet 2019, fixée à 3% du chiffre d'affaire réalisé sur son territoire. «La France n'a aucune difficulté à envisager un taux d'impôt minimal supérieur à 12,5%», a commenté Bruno Le Maire. «La proposition américaine nous paraît être un point de départ intéressant. Elle nous permet d'inclure plus d'entreprises numériques que ce qui était prévu dans la proposition de l'OCDE», a précisé le ministre de l'Économie. Il souhaite toutefois une analyse plus approfondie du projet américain, et n'acceptera qu'une

mesure similaire pour l'OCDE que si tous les «grands gagnants de cette crise économique» sont concernés. Le ministre a saisi l'occasion pour annoncer le jour même qu'il allait proposer une directive européenne pour la mise en œuvre d'une taxation minimale des multinationales. Il souhaite la faire adopter sous la présidence française de l'UE au premier semestre 2022, ce qui coïncide avec l'élection présidentielle. Une mesure qui pourrait remporter un fort succès populaire juste avant le scrutin. La justice fiscale était aussi une mesure demandée par les Gilets jaunes.

Les GAFAM assoient leur puissance à la faveur du «Grand confinement»

L'économie mondiale est paralysée par le coronavirus, la récession menace et les recettes publicitaires sont asséchées, mais les géants des technologies, Amazon, Google et Facebook en tête, battent des records d'utilisation prometteurs pour leur avenir. Du 28 au 30 avril, les géants des technologies comme Amazon, Google et Facebook, publieront leurs résultats financiers pour les trois premiers mois de l'année, marqués par le basculement de la planète dans la pandémie et la crise économique. Mais sur les applications du réseau social dominant, c'est réveil tous les jours depuis un mois: le niveau d'appels passés via WhatsApp et Messenger a doublé, atteignant au quotidien celui des fêtes du nouvel an, d'ordinaire le pic annuel. Le nombre d'appels vidéo passés via «Teams», la solution de visioconférence de Microsoft, a bondi de 1.000% en mars. Alors que le chômage explose, Amazon recrute à tous de bras (175.000 emplois supplémentaires aux États-Unis) pour faire face à l'afflux des commandes en ligne depuis la mise en place de la distanciation sociale, indique l'AFP. Google et Apple, de leur côté, sortent de nouveaux produits, physiques ou numériques, et proposent de se rendre encore plus indispensables avec de nouveaux outils de suivi des contacts humains («contact tracing»), pour lutter contre le nouveau coronavirus. Facebook a lancé cette semaine un appli de streaming de jeux vidéo, en concurrence directe avec Twitch (Amazon) ou Mixer (Microsoft), et une nouvelle interface d'appels vidéo, Messenger Rooms, qui permet de «faire un saut», virtuellement, dans le salon de ses amis. Les groupes rivalisent aussi en termes de responsabilités sociales, en communiquant sur la protection de leurs salariés, leurs efforts de lutte contre la désinformation liée au Covid-19 ou leurs dons aux organisations caritatives. Google et Apple, dont les systèmes d'exploitation sont les plus utilisés sur les smartphones dans le monde, vont jusqu'à proposer une alliance inédite pour pouvoir suivre numériquement les individus ayant été à proximité des personnes contaminées.

Entre gelées exceptionnelles et possibles baisses des aides, les agriculteurs broient du noir

Vignes, pêches, abricots mais aussi colza ou betteraves. Suite aux gelées importantes survenues ces derniers jours, les agriculteurs craignent de perdre leurs récoltes. De plus, la filière redoute une baisse des aides suite à l'introduction prochaine de la Politique agricole commune dans l'UE. L'exécutif lance le régime de gelagriculteur «dès maintenant» suite à l'épisode de gel qui a touché de nombreuses régions et cultures quatre jours consécutifs, a annoncé Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, invité sur BFM TV ce vendredi 9 avril. Il a annoncé la «mobilisation totale de tous les acteurs», notamment le déploiement des «dispositifs fiscaux», des assureurs et des banques. La situation est «tout à fait exceptionnelle» avait remarqué M. Denormandie la veille sur Franceinfo. Pour mesurer l'ampleur des dégâts il faudra encore «quelques jours», a-t-il encore déclaré sur Public Sénat.

Les cultures concernées

Pour protéger leurs cultures, les agriculteurs ont utilisé plusieurs méthodes: brassage de l'air, chauffage ou aspersion pour créer une coque de glace autour des



bourgeons pendant la nuit. Cette vague de gelées survient au moment où ces derniers sont justement les plus fragiles, et ces techniques ne sont pas toujours suffisantes. «Pêches, nectarines, abricots vont être rares sur les étals cette année», a déclaré à l'AFP Daniel Sauvaitre, président de l'association nationale des pommes et des poires (ANPP). De plus, le gel a touché 80% du vignoble français, selon le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB). De vastes zones du Bordelais sont particulièrement dévastées. L'épisode de froid qui sévit

depuis le début de la semaine n'est pas encore passé: selon les prévisions de Météo France, il fera -1°C cette nuit à l'Est et dans le Nord.

Du fumier en pleine centre de Toulouse L'autre volet sensible pour les agriculteurs est l'adoption de la Politique agricole commune (PAC). Dans les mois qui viennent la France doit adopter un plan de répartition des aides et critères d'attribution puis les transmettre à Bruxelles. La nouveauté de la PAC consiste dans le principe de répartition des aides selon le respect de pratiques environnementales renforcées, appelées les «écorigimes». Selon des experts de France Stratégie, les professionnels qui se tournent vers une agriculture bio bénéficieront le plus des aides. Jeudi 8 avril, pour manifester contre la réforme, environ 150 agriculteurs en tracteur ont manifesté près de la préfecture de Haute-Garonne, à Toulouse. Ils ont déposé du fumier dans le centre-ville. Les forces de l'ordre ont dû déployer des canons à eau.

Les nouvelles règles devront s'appliquer dans les exploitations agricoles à partir du 1er janvier 2023.

ANGLETERRE :

Le Covid plombe les comptes 2019/2020 de Manchester City

La formation anglaise de Manchester City a annoncé mardi une perte de 147 millions d'euros pour la saison 2021/20, plombée par la pandémie mondiale de Covid-19, mais le club espère redevenir bénéficiaire dès cette saison. Le chiffre d'affaires du club a chuté de 11% par rapport à la saison précédente, à 559 millions d'euros, dans des comptes arrêtés au 30 juin et dont sont exclus des recettes liées à la fin du championnat anglais, de la Coupe d'Angleterre et de la Ligue des Champions, reportées sur l'exercice comptable suivant. «La billetterie et toutes les recettes liées au stade se sont tarées, les abonnements ont été remboursés et les revenus de diffusion ont baissé en raison de la réduction accordée

aux diffuseurs par la Premier League explique le club. Certains versements liés à des transferts, comme celui de Leroy Sané au Bayern Munich, ont aussi été reportés à l'exercice suivant en raison de l'épidémie, ajoutent encore les Citizens. Ces pertes ont été en partie compensées par une hausse de près de 23 M EUR des revenus commerciaux, liée en grande partie à un nouveau contrat d'équipementier avec Puma. Les frais salariaux ont crû pour atteindre 410 millions d'euros. City précise toutefois «s'attendre à un retour immédiat à la rentabilité en 2020/21 en raison d'une saison moins affectée par les effets du Covid et grâce aux revenus différés de 2019/20». Le bénéfice éventuel devrait rester mesuré puisque le club évoque également «une perte nor-

malisée sur les deux saisons de 2019/20 et 2020/21 (...) de moins de 70 M EUR par an». A la fin de la saison 2020/21, nous aurons une meilleure image financière de l'impact du Covid, quand les deux exercices seront combinés et lissés», a admis le Pdg du club, Ferran Soriano. Cette saison, Manchester City, qui a quasiment le titre en poche en Premier League, avec 14 points d'avance à 8 journées de la fin, peut rêver à un quadruple inédit pour une équipe anglaise. Il affronte Dortmund mardi soir en quart de finale aller de la Ligue des champions, alors qu'il disputera aussi la finale de la Coupe de la Ligue contre Tottenham et une demi-finale de la Coupe d'Angleterre contre Chelsea dans le courant du mois.

UN ASSISTANT DE POUTINE S'EXPRIME :

Quelles conséquences de la pandémie sur l'économie et la politique mondiales?

La pandémie de Covid-19 et la crise financière auront des conséquences économiques et géopolitiques à l'échelle mondiale, modifieront le système des relations internationales. Mais pour la Russie, la situation s'annonce plutôt favorable, selon l'assistant du Président Poutine et ancien ministre russe du Développement économique, Maksim Orechkin. La Russie est en mesure de se remettre rapidement de la crise économique, a déclaré samedi 25 avril Maksim Orechkin, assistant du Président russe et ancien ministre du Développement économique. «La Russie a toutes les ressources pour que son rétablissement après la crise économique actuelle soit le plus rapide possible», a indiqué M. Orechkin à la chaîne de télévision Rossia 24. À son avis, la crise actuelle dépasse par son ampleur la crise financière mondiale de 2008-2009. «Nous voyons que l'économie russe est beaucoup mieux préparée à cette situation, et possède les ressources permettant d'atténuer certains problèmes. Mais la crise mondiale est si profonde qu'il est impossible de rester un îlot de stabilité», a-t-il ajouté. À son avis, la tâche principale consiste à sauver autant d'entreprises et de collectifs de travail que possible «pour qu'ils puissent rapidement retrouver un mode de fonctionnement normal à l'étape de la reprise».

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur la mondialisation M. Orechkin a en outre estimé que la pandémie due au coronavirus ralentirait sérieusement les rythmes de la mondialisation et influerait sur l'évolution des institutions internationales. «Les pays se consacreront d'abord à leurs problèmes intérieurs avant de parler de projets à l'échelle mondiale [...] Il n'y a pas de mesures automatiques qu'on prend pendant de telles crises, ni au niveau du Fonds monétaire international (FMI), ni à celui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a-t-il noté. L'ensemble du système des relations internationales devrait être sérieusement révisé sous un nouvel angle, d'après l'économiste. «De nombreux changements structurels attendent l'économie mondiale dans les années à venir. Et leurs prémices sont nées pendant une très courte période», a déclaré M. Orechkin.

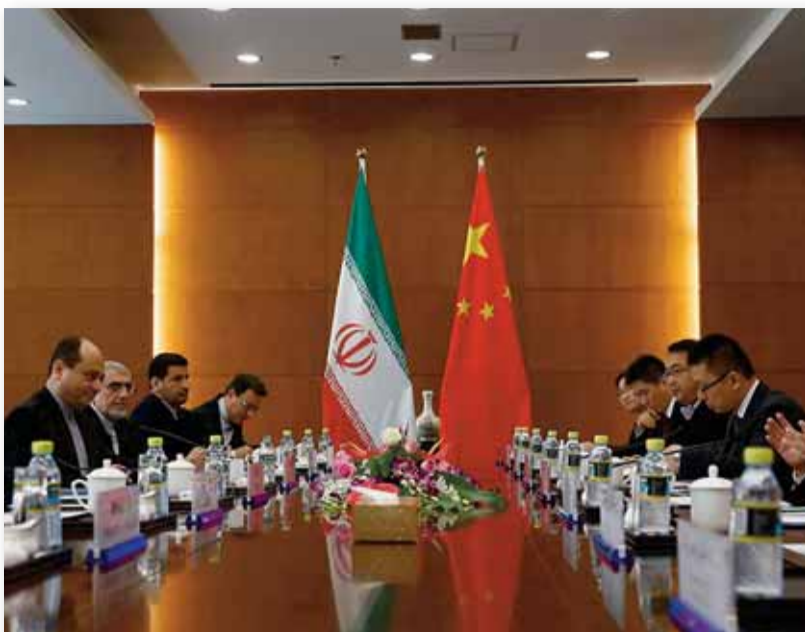
Le système de santé et les services en ligne seront privilégiés

Après la pandémie de coronavirus, les pays accorderont plus d'attention à leur système de santé et encourageront le développement des services en ligne, selon l'assistant du Président russe. «Il est clair que la tendance de ces dernières années à la croissance de l'industrie en ligne va sérieusement s'accroître dans la situation actuelle. Les services qui se développaient d'une manière assez régulière, vont maintenant se développer à un rythme beaucoup plus rapide. Cela constitue un autre changement majeur dans la société mondiale», a conclu M. Orechkin. Pandémie de Covid-19 La pandémie de Covid-19 a touché 185 pays de par le monde. Selon un dernier bilan de l'université Johns-Hopkins, plus de 2,87 millions de cas ont été recensés dans le monde, dont 201.906 décès et plus de 813.000 guérisons.

ACCORD CHINE-IRAN:

«C'est un pied de nez aux Occidentaux»

Suite à la visite du chef de la diplomatie chinoise Wang Yi à Téhéran, la Chine et l'Iran ont conclu un accord commercial pour une durée de 25 ans. Ce partenariat confirme les bonnes relations et s'inscrit dans une volonté d'indépendance à l'égard de l'Occident, estime Thierry Coville, directeur de recherche à l'IRIS et spécialiste de l'Iran. À défaut de pouvoir commercer avec l'Occident, l'Iran se rapproche de la Chine. Lors de sa tournée au Moyen-Orient, le ministre chinois des Affaires étrangères, s'est entretenu le 27 mars avec son homologue iranien. Au cours de cet échange, les deux pays ont conclu un accord historique de coopération, qui doit courir sur 25 ans. Ce partenariat comporte aussi bien un volet militaire que commercial. Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif s'est félicité de la signature de ce traité sur son compte Twitter: «Un excellent échange sur l'expansion de la coopération mondiale, régionale et bilatérale dans le cadre de notre partenariat stratégique global.» Dans un communiqué officiel commun, Pékin et Téhéran ont rappelé l'importance «de coopérer et avoir des investissements réciproques dans différents domaines, notamment les transports, les ports, l'énergie, l'industrie et les services.» Selon Thierry Coville, directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) et spécialiste de l'Iran, la signature de ce pacte était prévisible. «Cela fait plusieurs mois que l'Iran et la Chine négocient. En juillet dernier déjà, ils avaient annoncé avoir trouvé un accord. Aujourd'hui, ce n'est ni plus ni moins que la confirmation des excellentes relations sino-iraniennes», souligne-t-il au micro de Sputnik. En effet, le deal est sur la table depuis la visite du Président chinois Xi Jinping à Téhéran en 2016. En juillet 2020, les deux pays avaient annoncé une coopération sur 25 ans, mais «on n'était pas au bout des procédures. Aujourd'hui, on attend que le document soit ratifié par le parlement iranien, chose qui ne



devrait pas tarder», estime le chercheur de l'IRIS. Manœuvres militaires conjointes de l'Iran, de la Russie et de la Chine dans l'océan Indien et le golfe d'Oman. En juillet dernier, l'ayatollah Khamenei, guide suprême de la Révolution islamique, avait déclaré que «le gouvernement et le peuple iraniens cherchent, comme ils l'ont toujours fait, à élargir leurs relations avec des pays indépendants et fiables tels que la Chine.» Cet accord répond à la logique commerciale chinoise du «gagnant-gagnant», mais également à l'inflexion donnée par Ali Khamenei, consistant à se rapprocher des partenaires asiatiques.

Pékin va investir 400 milliards de dollars

Si ce partenariat est stratégique pour la Chine en vue de la réalisation de son projet des nouvelles routes de la soie, il semble être aussi important pour la République islamique d'Iran. Soumise au durcissement des sanctions économiques de-

puis 2018, l'économie iranienne est exsangue. Par l'intermédiaire de l'extraterritorialité du droit américain, l'Administration de Donald Trump a su empêcher les autres pays de commercer avec l'Iran. Face à ce quasi-embargo, l'Iran perçoit cet accord avec la Chine comme «une première étape d'une avancée économique majeure», estime Thierry Coville. «La Chine est déjà un partenaire économique et militaire important de l'Iran, elle est même devenue le premier partenaire commercial de l'Iran. Pékin va investir dans les infrastructures, dans l'énergie, dans le transport, mais également dans le militaire.» L'arrangement stipule que Pékin va investir 400 milliards de dollars en Iran sur 25 ans. À ce titre, Thierry Coville rappelle qu'il y a une «corrélation entre la baisse des exportations européennes et la hausse des exportations chinoises en direction de l'Iran depuis les années 2000.» Ceci s'explique entre autres par l'effet dissuasif des sanctions américaines à l'égard des

entreprises européennes qui voudraient commercer avec l'Iran.

Téhéran desserre l'étau occidental

Au cours de l'année dernière, les exportations iraniennes vers la Chine étaient de 8,9 milliards de dollars, tandis que les importations en provenance de la Chine atteignaient 9,7 milliards de dollars. «nous remercions la Chine pour ses positions et actions appréciables en ces temps de sanctions cruelles contre l'Iran», déclarait le chef de la diplomatie iranienne. En effet, leurs échanges bilatéraux ont diminué depuis 2018 et ont été impactés par les sanctions américaines: «L'Iran n'arrive pas à vendre son pétrole. Et d'ailleurs, la Chine elle-même a dû réduire ses achats de pétrole à l'Iran sous l'impact des sanctions. Or, depuis l'arrivée de Joe Biden, la Chine importe plus de gaz et de pétrole iraniens», explique le spécialiste des questions iraniennes. Ce partenariat sino-iranien permet de fait d'une pierre deux coups pour Téhéran et pour Pékin. En le paraphant, les deux pays se servent l'un de l'autre. La Chine pour asseoir son projet commercial et l'Iran pour tenter de sortir de l'asphyxie des sanctions occidentales. De plus, ce rapprochement sert également «des intérêts géopolitiques et conjoncturels bien précis», ajoute le chercheur de l'IRIS. La signature du document d'entente bilatérale intervient en effet dans un contexte géopolitique tendu entre la Chine et les États-Unis. Depuis plusieurs semaines, Pékin est au cœur des critiques occidentales sur la problématique des Ouïghours. Au cours d'un échange avec le Président chinois, Joe Biden a récemment déclaré: «tant que vous et votre pays continuerez à violer de manière aussi flagrante les droits de l'homme, nous continuerons de manière implacable de le porter à l'attention du monde.» Une pression que fait baisser l'entente entre Pékin et Téhéran: ainsi, le locataire de la Maison-Blanche a-t-il souligné son inquiétude et sa préoccupation face à ce partenariat.

«MALGRE LES SANCTIONS AMERICAINES » :

Téhéran livre du pétrole à Damas

Quatre pétroliers iraniens s'apprentent à venir en Syrie pour y contrer la pénurie d'essence. Après avoir aidé militairement Bachar el-Assad, l'Iran se positionne pour la reconstruction du pays. Or, l'économie iranienne reste grandement dépendante de la levée des sanctions, estime un consultant iranien sur les questions pétrolières. Passant entre les mailles du filet des sanctions américaines, l'industrie pétrolière iranienne arrive tant bien que mal à exporter en Syrie. Une cargaison de 3,5 millions de barils envoyée par l'Iran serait, selon Middle East Monitor, en route vers les côtes syriennes, pour pallier la pénurie de carburant dans le pays. Cet important convoi aurait toutefois pris du retard en raison du blocage du canal de Suez du 23 mars au 3 avril. Autre signe des jeux d'alliances dans la région: les quatre pétroliers iraniens seraient escortés par des navires russes pour assurer le transport jusqu'au port syrien de Baniyas. Cette exportation pétrolière intervient dans un contexte de crise en Syrie. Depuis le 28 mars, le gouvernement de Damas a ordonné un rationnement de carburant dans tous les territoires qu'il administre.

Puissance pétrolière, la Syrie manque d'or noir

Depuis le début de la guerre, la Syrie n'est plus maître de son propre pétrole. Les zones pétrolières sont sous le contrôle des forces kurdes, elles-mêmes soutenues par l'armée américaine. Selon un consultant iranien pour les questions pétrolières et gazières auprès de compagnies internationales, ces exportations ne sont pas nouvelles, elles répondent à «un impératif économique et géopolitique.» «En dépit des pressions et des sanctions internationales, l'Iran a continué à exporter environ 70.000 barils de brut par jour vers la Syrie. La majorité des exportations ont jusqu'à présent transité par le canal de Suez, sans que les États-Unis ou l'Égypte n'imposent de restrictions ou ne réagissent», résume-t-il au micro de Sputnik. Le périple n'est pourtant pas de tout repos. Depuis

plusieurs mois maintenant, les tensions entre Tel-Aviv et Téhéran se jouent également en mer. Le 6 avril dernier, un navire iranien a été endommagé par une mine au large des côtes de Djibouti. Selon un communiqué officiel de Saïd Khatibzadeh, porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien, «l'accident n'a fait aucune victime et des enquêtes techniques sont en cours pour en déterminer les circonstances et l'origine, et notre pays prendra toutes les mesures nécessaires par le biais des autorités internationales à cet égard.» Malgré tout, l'Iran tente de venir en aide à son allié syrien.

L'Iran veut sanctuariser sa présence en Syrie

Impliqué dans la guerre en Syrie depuis 2011, l'Iran a apporté son soutien à Bachar el-Assad. Fortes de leur présence au sol, les forces iraniennes ont permis à Damas de reprendre de nombreuses villes clés dans le pays. Pour l'heure, Téhéran souhaite sanctuariser ses acquis en Syrie. De ce fait, les mollas iraniens n'hésitent pas à investir dans les infrastructures. «Malgré les sanctions américaines, l'Iran s'efforce toujours d'aider la Syrie», souligne le consultant iranien. «L'Iran a jusqu'à présent construit deux centrales électriques en Syrie, Tishrin et Jandar, de 480 MW chacune», révèle le spécialiste des questions énergétiques. En effet, «les deux pays ont conclu un accord en 2018 pour la construction d'une nouvelle centrale électrique de 540 MW ainsi que pour la réparation de quelques centrales électriques endommagées, notamment celles d'Alep et de Baniyas.» L'Iran a également obtenu la gestion du port de Lattaquié en 2019. Mais tout n'est pas si simple. Les exportations iraniennes sont grandement limitées, car impactées par les sanctions américaines: «elles ont frappé l'économie iranienne de plein fouet», nous rappelle le consultant iranien.

L'Irak est dépendant des approvisionnements iraniens

Depuis le retrait de l'accord sur le nucléaire et le durcissement des sanctions américaines en



2018, l'économie de l'Iran est exsangue. En raison de l'extraterritorialité des sanctions américaines, qui fait craindre aux clients potentiels d'être à leur tour dans le viseur de Washington, le pays peine à commercer avec l'extérieur. «Les sanctions ont eu une incidence considérable sur les exportations de brut. Elles se situaient entre 500 et 600.000 barils par jour en 2019-2020, soit deux millions de barils par jour en moins qu'en 2017», souligne l'expert. En raison du rétablissement des sanctions américaines, les acquéreurs de pétrole iranien tels que l'Inde, la Corée du Sud, Taïwan, les Émirats arabes unis, la Turquie, l'Espagne, l'Italie et la Grèce ont cessé leurs achats. Ils représentaient 84% des volumes totaux exportés par Téhéran. «La Chine reste le principal acheteur de brut iranien. 100 à 150.000 barils par jour pour rembourser les investissements des entreprises chinoises et 350.000 barils par jour indirectement par le biais de navires sous pavillon étranger, généralement irakien, omanais, malaisien ou indonésien», précise

notre interlocuteur. Pour vendre, l'Iran doit pourtant abaisser ses exigences et «accorder des remises importantes pour ces volumes, de l'ordre de 10 à 30%.» Téhéran cherche tout de même à diversifier ses partenaires. L'Irak, pays voisin, reste dépendant de l'approvisionnement en gaz et en électricité en provenance d'Iran. De surcroît, pour vendre son pétrole, le régime des mollas se tourne également vers les pays limitrophes comme «l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Pakistan ou encore l'Arménie», détaille notre interlocuteur. Même les bonnes nouvelles pour Téhéran sont marquées d'incertitude. Le 27 mars dernier, l'Iran et la Chine concluaient un accord commercial et militaire sur une durée de 25 ans. Un «protocole d'accord ou une feuille de route», davantage qu'un «accord contraignant», nous précise toutefois le consultant iranien. En dépit de ce partenariat stratégique, «rien de majeur ne se produira dans le cadre de cet accord tant que les sanctions américaines seront en place», conclut-il avec amertume.

Facebook s'explique après avoir gelé la page de Nicolas Maduro

La page Facebook de Nicolas Maduro a été temporairement gelée, selon Reuters. Le réseau social l'accuse de désinformation sur le Covid-19, citant une vidéo dans laquelle le Président vénézuélien présente un médicament «miracle» contre le Covid, dont les effets n'auraient pas été prouvés scientifiquement. En janvier dernier, Nicolas Maduro présentait le Carvativir, un médicament «miracle» contre le Covid-19. Un produit dont les effets n'ont toutefois pas été prouvés. Après avoir supprimé le contenu à ce sujet sur la page, Facebook a décidé de geler temporairement le compte du Président vénézuélien, justifiant agir dans le cadre de la lutte contre la désinformation sur l'épidémie. «En raison de violations répétées de nos règles, nous gelons également la page pendant 30 jours, durant lesquels elle sera en lecture seule», a déclaré un porte-parole de Facebook à Reuters, affirmant «suivre les directives de l'OMS qui indiquent qu'il n'existe actuellement aucun médicament pour soigner le virus». Dans la vidéo en question, M. Maduro affirmait que le Carvativir était sans effet secondaire et pouvait être utilisé à titre préventif ou thérapeutique contre le coronavirus. Les professionnels de la santé du pays ont toutefois admis que le produit était en fait un extrait de thym, utilisé dans certaines thérapies homéopathiques... et en cuisine. Les administrateurs de la page ont été informés de la violation de la politique, a ajouté le porte-parole, soulignant que rien ne changera pour le compte Instagram (qui appartient à Facebook) du Président. Décision «abusives et dictatoriales» Début février, au moment de la suppression du contenu, Nicolas Maduro a exprimé sa colère envers le réseau social: «ils censurent toutes les vidéos où je montre le Carvativir, Facebook a retiré de ma page de manière abusive et dictatoriale la vidéo complète, qui explique comment le Venezuela a fait tous les tests scientifiques du Carvativir». Le Président vénézuélien a appelé à réfléchir aux abus, selon lui, commis par les responsables des réseaux sociaux. «Ce sont des personnes multimillionnaires qui cherchent à imposer leurs vérités, leurs raisons, leurs abus, dans le monde», accuse-t-il.

Campagne contre la désinformation sur la Toile

Face aux allégations trompeuses ou fausses sur les vaccins anti-Covid-19, les réseaux sociaux ont récemment pris plusieurs mesures. YouTube a ainsi retiré plus de 30.000 vidéos au cours des six derniers mois. Selon les règles de la plateforme, les vidéos qui enfreignent sa politique en matière de vaccins sont celles qui contredisent le consensus des experts des autorités sanitaires ou de l'Organisation mondiale de la santé sur les vaccins. À l'instar de YouTube, les réseaux sociaux Facebook et Twitter ont mis en place des mesures pour endiguer la désinformation liée aux vaccins. Twitter a annoncé début mars son intention de renforcer sa lutte contre la désinformation sur les vaccins, avec notamment la possibilité de bannir les utilisateurs au bout de cinq rappels à l'ordre. Mais ce ne fut pas sans couacs. En cherchant à lutter contre la désinformation sur les vaccins, un filtre de Facebook a également supprimé certaines publicités d'autorités sanitaires promouvant ceux-ci.

Le refus de l'UE d'inclure le Sahara occidental dans l'accord «interbus» est une avancée intéressante

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir, a déclaré que la décision du Maroc de renoncer à son adhésion à l'accord «Interbus», était motivée par le refus de la Commission européenne d'inclure le Sahara occidental occupé, et relevé une «avancée intéressante». Le chef de la mission sahraouie auprès de l'UE, a indiqué que la Commission européenne, dans une lettre explicative, avait expliqué au Conseil de l'UE que cet accord (Interbus/transport international occasionnel), «à la lumière des décisions judiciaires de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) à Luxembourg, sera applicable au territoire du Royaume du Maroc uniquement et ne s'appliquera pas au territoire non autonome du Sahara Occidental», ce qui a poussé Rabat à renoncer face au refus de l'UE d'inclure les territoires sahraouis. Le 5 janvier 2021, le Front Polisario avait relevé cette avancée intéressante, car, selon M. Oubi, «la Commission européenne n'a pas toujours été aussi claire sur l'application des arrêts de la CJUE. A cette annonce, Rabat avait nié cette mise en garde, affirmant que «la communication de la Commission européenne était une recommandation non contraignante et que seule comptait la décision finale du Conseil et le texte de l'accord». Or, les faits sont là, soutient le diplomate sahraoui, indiquant que «dans une nouvelle communication en date du 23 mars 2021, la Commission européenne a informé le Conseil qu'elle retirait sa proposition de modifier l'accord «interbus», expliquant que «ce retrait est motivé par le fait que le Royaume du Maroc a indiqué, par note verbale du 8 jan-



vier 2021, qu'il ne serait pas disposé à signer ni à conclure le protocole susmentionné». «Devant le refus de l'Union européenne d'inclure le Sahara occidental occupé, le Royaume du Maroc renonce à intégrer l'accord «Interbus», a soutenu le diplomate sahraoui. Le Front Polisario, seul représentant

légitime du peuple du Sahara occidental, a saisi la CJUE d'un recours en annulation de l'accord d'association et de pêche signé le 28 janvier 2019 entre l'UE et le Maroc qui s'applique sur le territoire du Sahara occidental occupé. Dans trois arrêts différents, la CJUE avait clairement souligné que le Maroc et le

Sahara occidental sont deux territoires distincts et tout accord des pays de l'UE concernant le Sahara occidental devra être conclu avec le Front Polisario. Dans son arrêt du 21 décembre 2016, la CJUE a jugé que le Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne pouvait y avoir d'activité économique sur le territoire qu'avec le consentement du peuple du Sahara occidental. Ces principes ont été confirmés par deux arrêts de 2018, pour la pêche et pour l'espace aérien. Dès la conclusion de ces accords, le Front Polisario avait souligné qu'«en acceptant un processus «d'extension», le Royaume du Maroc a reconnu le Sahara occidental ne lui appartient pas», a souligné M. Oubi en s'interrogeant, «comment se réclamer souverain alors que, dans un accord international, on a signé un texte reconnaissant la nécessité d'une extension à un territoire tiers ?». Pour lui, «le piège européen était, pour lui, flagrant et le Royaume du Maroc ne l'a pas vu. Aujourd'hui, il se referme sur lui». «Malgré toutes les manœuvres de la France et de l'Espagne qui cherchent à arranger la situation du Maroc au niveau européen, la force qui se dégage de l'arrêt du 21 décembre 2016 commence à faire valoir ses effets car il s'impose aux institutions européennes», a-t-il ajouté, relevant que «pour éviter un nouveau contentieux, la Commission a donc exclu le Sahara occidental de l'accord Interbus, d'où le refus de signature du Royaume du Maroc, qui commence à percevoir l'impasse dans laquelle il s'est placé». Enfin, il a assuré que le Front Polisario attend avec sérénité les décisions de justice à venir, sachant que sa politique, fondée sur l'application du droit international, est la seule réaliste.

FRANCE :

Le Polisario condamne la création d'un comité de LREM à Dakhla occupée

La création par le parti français la République en marche (LREM) d'un comité à Dakhla dans les territoires sahraouis occupés, constitue une violation flagrante du statut international du Sahara occidental, qui fait l'objet d'un processus de décolonisation, a dénoncé samedi la représentation du Front Polisario pour la France dans un communiqué. Le Front Polisario a recadré le parti présidentiel français, lui rappelant que Dakhla ou «Villia Cisneros», fait partie du territoire non autonome du Sahara occidental illégalement occupé par le Maroc, où sévit la guerre», et non pas dans les

«provinces du Sud du Maroc» comme a prétendu le parti dans son communiqué. «Il s'agit d'une violation flagrante du statut international du Sahara occidental, qui relève de la responsabilité de l'ONU, et qui est l'objet d'un processus de décolonisation, impliquant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, entravé jusqu'à aujourd'hui par la monarchie marocaine», a déploré le Front Polisario. «Faut-il rappeler au parti LREM, que pour l'ONU, le Sahara occidental ne relève ni de la souveraineté, ni de l'administration du Royaume du Maroc qui y

exerce une occupation et une oppression brutales contre l'ayant droit légitime, le peuple sahraoui «, s'est-il indigné, rappelant à ce titre, la décision de la Cour européenne de Justice (CJUE) du 21 décembre 2016 qui, «affirme clairement que le Maroc et le Sahara Occidental sont deux territoires séparés et distincts». Pour la représentation sahraouie «le parti LREM et son comité se rendent coupables d'une grave violation du droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, donc d'une violation caractérisée du droit international». Il «assume, du fait de cet

acte, une lourde responsabilité en encourageant l'occupation du Sahara Occidental et la répression violente contre son peuple», a-t-il affirmé. «Il est à craindre hélas, quand on lit les propos du Ministre français de l'Europe et des Affaires Etrangères Monsieur Jean-Yves Le Drian, à la faveur de son entretien ce 8 avril, avec son homologue marocain, que la France va continuer sa politique qui contrarie l'avènement d'une solution juste et durable du conflit du Sahara Occidental, pour le dommage de la paix et de la sécurité dans tout le Maghreb», conclut le communiqué.

La menace terroriste arrive-t-elle aux États-Unis par le Mexique?

Le Président américain Joe Biden se retrouve face à un défi migratoire en provenance de la frontière mexicaine. Décryptage des enjeux et des risques avec Phil Gurski, ancien officier du renseignement canadien, au micro de Rachel Marsden. Joe Biden a-t-il créé une crise pour les États-Unis à la frontière avec le Mexique, ou s'agit-il simplement de fausses nouvelles venant de l'opposition Républicaine? Un membre Républicain du Congrès John Katko a déclaré lors d'une conférence de presse que «les personnes sur la liste de surveillance des terroristes commencent maintenant à utiliser la frontière sud».

Le chef de la minorité Républicaine au Congrès, Kevin McCarthy, a précisé que ces migrants venaient du «Yémen, d'Iran et de Turquie». Le département d'État avait déjà démenti des allégations similaires qui avaient couru lors du mandat de Donald Trump, évoquant un manque de preuves. Alors, qui a raison? Un autre sujet d'inquiétude pour l'opposition Républicaine concerne la frontière avec le

Mexique: Joe Biden a annulé les accords avec le Honduras et le Salvador qui permettait aux demandeurs d'asile d'effectuer leur demande depuis leur pays d'origine, ainsi que l'accord avec le Mexique pour y retenir les migrants pendant l'instruction de leur dossier. Mais la politique de Joe Biden est-elle si différente de celle de son prédécesseur? Que signifie-t-elle en matière de flux migratoires et de sécurité pour les États-Unis? Phil Gurski, président de Borealis Threat and Risk Consulting au Canada et ancien officier du Service canadien du renseignement de sécurité, est dubitatif à l'idée que des terroristes pourraient pénétrer les États-Unis depuis le Mexique: «Je ne dirais jamais que c'est impossible, mais c'est quelque chose qui n'est pas probable selon moi.

Lors de mes années dans le service canadien de renseignement et de sécurité, je n'ai jamais entendu parler de terroristes du Moyen-Orient qui entraient aux États-Unis par le Mexique. Ça ne veut pas dire que c'est impossible. Je n'ai pas accès à



tous les renseignements que nous donnaient les Américains.» D'ailleurs, d'après le Washington Post, Joe Biden s'approprierait à envoyer des migrants arrivant aux États-Unis depuis le Mexique vers la frontière avec le Canada, mais

Phil Gurski n'y croit pas: «L'information du Washington Post selon laquelle Joe Biden va envoyer des immigrants directement au Canada, je ne pense pas que ça soit vrai. Je dirais que la nouvelle est fautive.»

L'APLS poursuit ses attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques visant les positions des forces d'occupation marocaines le long du mur de sable, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense sahraouie. «Des unités de l'armée sahraouie ont bombardé jeudi les positions des forces d'occupation dans la région de Adim Oum El Djloud (secteur de Ouserd)», souligne le 149e communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS). «Vendredi, les unités de l'armée sahraouie ont mené de nouveaux bombardements visant les positions des forces d'occupation retranchées dans les régions de Hofrat Achiaf (Bekkari), Rethrathiet (Guelta) et Sebkheth Tnouched (Mahbes)», précise la même source. Les attaques des combattants de l'APLS continuent de cibler les positions des soldats d'occupation, qui ont subi des pertes considérables en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte», conclut le communiqué du ministère de la Défense sahraoui.

SAHARA OCCIDENTAL: La communauté algérienne à Lyon appelle l'ONU à prendre ses responsabilités

Le collectif citoyen de la communauté algérienne établi à Lyon (France), a appelé, samedi, l'ONU à agir et à prendre ses responsabilités en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. En prélude de la tenue de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU autour de la question du Sahara occidental prévue le 21 avril prochain, le collectif citoyen communauté algérienne établi à Lyon a appelé l'ONU à «agir et à prendre ses responsabilités pour mettre fin à l'impunité et l'entêtement du Maroc qui se complait dans le statut quo colonial et pour permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit imprescriptible à l'autodétermination». «La France qui se réclame pays des droits de l'Homme ne doit pas soutenir les violations par le Maroc des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et ne doit pas bloquer au Conseil de sécurité la légalité internationale consacrant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», a indiqué le collectif dans un communiqué, réaffirmant sa solidarité et soutien envers le peuple sahraoui. Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira le 21 avril prochain pour discuter du conflit du Sahara occidental, au moment où les Nations unies poursuivaient leurs efforts pour nommer un nouvel émissaire en vue de relancer le processus politique à l'arrêt. Au menu de cette réunion virtuelle, un exposé de Collin Stewart, le chef de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO). La question clé pour le Conseil de sécurité est de savoir comment redynamiser le processus politique en vue de résoudre le conflit.

Découvrez l'adaptation russe oubliée du Seigneur des Anneaux de 1991

Khraniteli, une version officieuse de deux heures du roman de Tolkien, vient de ressurgir sur Internet, trente ans après sa diffusion l'année de la fin de l'URSS. Parmi les spécialistes de Tolkien, qui connaissait Khraniteli ? Pas grand-monde, apparemment.

Le film a ressurgi sur YouTube fin mars : il s'agit d'une adaptation officieuse, en deux heures, de La Communauté de l'anneau, le premier livre du Seigneur des Anneaux. Les informations sur Khraniteli restent fragmentaires (on dirait presque un canular), mais il semble que cette adaptation, écrite et réalisée par une certaine Natalya Serebryakova, Khraniteli (« Les Gardiens » dans la langue de Tarkovski) a été produite au sein de Leningrad Television, en 1991. L'année de la fin de l'URSS. L'aspect visuel de cette version -qualifiée d'ailleurs de « pièce de théâtre » par la chaîne russe 5TV (ex-Leningrad Television) qui a ressuscité le film en ligne- est évidemment très éloignée de celui de la version de La Communauté de l'anneau de Peter Jackson, sortie dix ans plus tard, mais est-il juste de les comparer ? En tous cas, dans la mesure de nos maigres (voire nulles) connaissances en russe, la trame du

premier livre semble respectée -il y a même le passage chez Tom Bombadil, ce qui pourrait plaire aux puristes de l'oeuvre de J.R.R. Tolkien. En tous cas, en attendant les premières images de la série événement que prépare actuellement Amazon, en ce printemps 2021, Khraniteli est un carton : la première partie a été visionnée près de 1,7 million de fois (la seconde reste en-dessous des 400 000 vues -l'absence d'un Balrog, même en carton-pâte, se fait sentir). Et comment a réagi le public de l'époque ? « J'ai été choquée, j'ai ressenti une grande pitié... je riais et je pleurais en même temps », se souvient Irina Nazarova, une artiste russe qui a vu Khraniteli à sa sortie, interrogée par la BBC. « En fait, ça racontait plus la disparition de l'URSS que des aventures en Terre du Milieu. » En fait, si Khraniteli est en creux le récit de la fin d'un monde, ça se raccorde pas si mal avec le bouquin de Tolkien, non ?



AFFAIRE DUHAMEL : Christine Ockrent s'exprime pour la première fois, soutien à ses beaux-enfants

Pour la première fois, Christine Ockrent a évoqué l'affaire Olivier Duhamel. Dans les pages du magazine "S" le 18 mars 2021, la journaliste a exprimé tout son soutien à Camille Kouchner et son frère jumeaux. Dans une interview accordée à S, le magazine de Sophie Davant, paru dans le numéro du jeudi 18 mars 2021, Christine Ockrent évoque pour la première fois l'affaire Duhamel. La journaliste belge y est liée directement, puisque Camille Kouchner - qui a dénoncé les faits d'inceste dont a été victime son frère dans son livre La familia grande - est sa belle-fille. Dans les pages du magazine, elle témoigne de tout son soutien à Camille Kouchner. Camille a choisi avec courage et talent d'exprimer ce qu'elle et son frère avaient longtemps préféré nous cacher. Nous sommes fiers d'eux et nous les aimons", a tendrement commenté Christine Ockrent. Camille Kouchner peut donc



compter sur le soutien indéfectible de sa belle-mère. L'auteur de La familia Grande (publié aux éditions Cadre rouge) a déclenché une vague de libération de parole inédite en France sur l'inceste. La fille d'Evelyne Pisièr et de l'ancien ministre Bernard Kouchner, accuse son beau-

père Olivier Duhamel d'avoir agressé sexuellement son jumeau lorsqu'il était adolescent dans les années 1980. Ce frère prénommé "Victor" dans le livre avait été entendu par les enquêteurs en janvier dernier. Désormais âgé de 45 ans, il avait décidé de porter plainte pour la première fois depuis son beau-père. Dans le cadre de l'affaire, Camille Kouchner avait également été entendue. Ces faits étant désormais prescrits, l'enquête ouverte pour "viols et agressions sexuelles par personne ayant autorité sur mineur de 15 ans" vise à "identifier toute autre victime potentielle" d'Olivier Duhamel, comme l'expliquait le procureur de Paris. Ce dernier avait démissionné de ses fonctions dans la foulée, sans commenter les accusations. Retrouvez l'entretien de Christine Ockrent en intégralité dans le numéro du 18 mars 2021 de S, le magazine de Sophie Davant.

LES ANGES ET L'ALTERCATION VIOLENTE IMPLIQUANT NEHUDA ET RICARDO : La justice a rendu son verdict

La violente altercation survenue à la Réunion avant le tournage de la nouvelle saison des "Vacances des Anges", début janvier, avait fait beaucoup de bruit. Mais désormais l'affaire est bel et bien terminée. La justice a rendu son verdict. L'année 2021 semble être une année noire pour la télé-réalité. Outre le scandale de sorcellerie qui implique notamment Carla Moreau, l'altercation survenue en marge du tournage des Vacances des Anges 4 (NRJ12) a éclaboussé cet univers. Mais l'affaire est enfin bel et bien terminée. Plus de deux mois après la violente altercation à la Réunion, la justice a tranché. Selon les informations de Zinios974, l'affaire a été classée sans suite. Aucun des protagonistes impliqués dans l'affaire ne sera poursuivi. "Les deux protagonistes principaux (Ricardo et le fils de Joé Bédier) sont considérés à la fois comme auteurs et victimes", précise le site. C'est début janvier que le scandale a éclaté. Les premières informations annonçaient que la veille du début du tournage des Vacances des Anges, plusieurs candidats de télé-réalité, parmi lesquels Ricardo et Nehuda, étaient impliqués dans une bagarre avec Joe Bédier, le maire de Saint-André, au restaurant de l'hôtel Le Créolia. "Une femme hystérique est venue à notre table et a dit à ma femme : 'Vous avez pris des photos ce n'est pas normal.' Je pensais qu'elle plaisantait, pas du tout. Ma femme a fini au sol avec des bonhommes baraqués sur elle. Moi j'ai pris des coups, je pensais que je n'al-

lais pas m'en sortir", a-t-il raconté. Les parents de Laïa et la nounou de l'émission avaient rapidement dû quitter l'île et les candidats ont été exclus du tournage qui s'est finalement déroulé en République Dominicaine. Sur les réseaux sociaux, Ricardo et Nehuda ont rapidement fait savoir qu'ils étaient les victimes dans cette affaire. Et, invité sur le plateau de Touche pas à mon poste mi-janvier, Raphaël Pépin, qui était sur place, a raconté ce qu'il s'était passé ce fameux jour. "La jeune femme qui fait partie de la production et qui fait 1,50 mètre a demandé au maire, sans savoir qui il était, de ne pas faire fuiter les photos et vidéos pour garder au maximum le secret sur le tournage. Il lui aurait répondu : 'On fait ce qu'on veut, tu n'es pas chez toi. Si on le veut on diffuse.' Nehuda est alors arrivée et a dit que ce n'est pas comme ça qu'on parle à une femme et ça a enchaîné avec des noms d'oiseaux", a raconté le compagnon de Tiffany. Un proche du couple, Benjamin Ulm, a quant à lui précisé que c'est le fils du maire qui a commencé à monter dans les tours. "De là, Ricardo vient la défendre, c'est logique. Surtout que ce sont deux hommes qui sont sur sa femme. Donc il veut juste les séparer et de là il y a un groupe de personnes qui se met à lui sauter dessus et à le rouer de coups. À un moment donné, il faut aussi revoir les versions !", a-t-il raconté. A noter que la nouvelle saison des Vacances des Anges sera diffusée à partir du 29 mars sur NRJ12, à 18h15.

Charlotte Namura "humiliée et insultée" par un animateur "puissant" : Elle balance !

Les langues se délient dans le milieu du journalisme sportif. Alors que sa consœur Marie Portolano est à l'origine d'un documentaire dénonçant le sexisme dans le domaine, Charlotte Namura se libère d'un poids et balance sur l'animateur "puissant" et "colérique" qui l'a humiliée et traumatisée en plateau devant témoins. "Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste". C'est le titre du documentaire de Marie Portolano dénonçant le sexisme dans le milieu du journalisme sportif. En marge de sa diffusion dimanche 21 mars 2021 sur Canal+, une autre figure d'émissions autour du sport brise le silence. Charlotte Namura, déjà victime de sexisme, raconte sur Twitter le calvaire vécu à une certaine époque, sans donner exactement le nom du programme concerné ni celui de l'animateur en cause. "J'ai été humiliée et insultée lors d'une coupure pub. Devant consultants. Invité. Public. Régie. Techniciens. Et responsables. Aucune sanction. Aucune excuse. Jamais. Traumatisée et ce sentiment de ne pas être protégée, se souvient

Charlotte Namura. Ça a fait partie des raisons de mon départ. L'excuse 'oh tu sais il est comme ça c'est un colérique', non. Jamais. Jamais vous ne devez subir insulte et/ou humiliation sur votre lieu de travail. Quelqu'en soit la raison ou le statut de cette personne." L'excuse "oh tu sais il est comme ça c'est un colérique." non. Jamais. Jamais vous ne devez subir insulte et/ou humiliation sur votre lieu de travail. La pire sensation c'est de sentir que votre direction n'a absolument rien fait, parce qu'il est question de qq de puissant en face. Et l'on se dit, mais quel moment suis-je protégé ? En parler ici me fait et du bien et peur. Parce qu'ils enrent a en nous. Ne me blmez pas, ne cherchez pas savoir qui. Tout se sait croyez moi. J'ai attendu 1an et demi avant de le dire. C'est pas simple. Mais a aidera je l'espère ceux/celles qui le vivent. Face à cette scène terrible, l'épouse de Jean-Luc Guizonne, finaliste de la Star Academy 5 en 2005, a tenté tant bien que mal de garder la tête haute : "J'ai serré les dents, retenu mes larmes. La gorge serrée. Et j'ai fini ce dispositif

de compétition internationale la rage au ventre. Fort heureusement j'ai reçu de nombreux soutiens de la part de collègues et de personnes ayant assisté à cette scène, choqués." Mais pour elle, "la pire sensation" à ce moment-là, c'est de "sentir que votre direction n'a absolument rien fait, parce qu'il est question de quelqu'un de puissant en face. Enfin, la journaliste sportive de 34 ans, qui a fait ses débuts dans le milieu à Téléfoot, prévient : pas question de balancer l'identité de l'homme qu'elle accuse même si les internautes sont déjà nombreux à désigner un coupable... "Dernière chose. En parler ici me fait et du bien et peur. Parce qu'ils enrent ça en nous. Ne me blmez pas, ne cherchez pas à savoir qui. Tout se sait croyez moi, assure-t-elle. J'ai attendu un an et demi avant de le dire. Ce n'est pas simple. Mais ça aidera je l'espère ceux/celles qui le vivent." Les plus curieuses remonteront facilement le fil de la carrière de Charlotte Namura et trouveront sans doute rapidement une short list de qui peut être concerné...

Mort du chef d'orchestre James Levine, accusé d'abus sexuels, à 77 ans

James Levine est mort à l'âge de 77 ans, comme l'a annoncé son médecin à l'AFP, le mercredi 17 mars 2021. Le chef d'orchestre ayant un temps servi au Met avait dû arrêter sa carrière après les témoignages de nombreux jeunes hommes ayant subi ses agressions sexuelles. James Levine, chef d'orchestre du Metropolitan Opera pendant plus de 40 ans, est mort le 9 mars 2021 au sein de son domicile de Palm Springs, en Californie. Agé de 77 ans, il avait arrêté sa carrière après de nombreuses accusations d'agressions sexuelles. Sa mort a été annoncée le mercredi 17 mars 2021. James Levine est décédé de "causes naturelles", comme l'a annoncé son médecin de longue date, Len Horowitz. On ne sait pas pourquoi la mort du chef d'orchestre n'a pas été officialisée plus tôt. Après avoir réalisé une enquête interne basée sur les témoignages de jeunes hommes expliquant avoir été sexuellement agressés par James Levine, le

Met avait décidé de le suspendre de ses fonctions, avant de s'en séparer définitivement en 2018. Il avait alors 74 ans et avait essayé d'attaquer ses victimes en justice pour diffamation. Pendant des années, James Levine a été l'un des grands noms de sa profession, étant resté sept années le directeur de l'orchestre symphonique de Boston et cinq en tant que directeur de la philharmonie de Munich. Ses dernières années en tant que chef d'orchestre ont été écaillées par des soucis de santé, notamment une excroissance inquiétante de son rein et une opération afin de réparer un problème à la coiffe des rotateurs. Son implication auprès du Met était sans pareille. "Aucun artiste dans l'histoire de 137 années du Met n'a eu un impact aussi profond. Il a rehaussé les standards musicaux du Met vers de nouveaux horizons pendant sa présidence de cinq décennies", a souligné Peter Gelb, le président du Met, dans un communiqué.*

Le CNCA organise un hommage au grand cinéaste feu Amar Laskri



Le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) a organisé, samedi à Alger, un hommage au grand cinéaste feu Amar Laskri et projeté la version numérique de son immortelle œuvre «Patrouille vers l'Est» (1974), en présence d'une pléiade de figures cinématographiques et artistiques. L'évènement a vu également la distinction de l'une des sommités du 7e art algérien, Hacène Benzerari. L'hommage

a été marqué par de vibrants témoignages apportés par plusieurs artistes de différentes générations sur le parcours remarquable du réalisateur Amar Laskri, décédé le 1 mai 2015 à l'âge de 73 ans. A cette occasion, l'artiste Abdelhamid Rabia a rappelé le parcours cinématographique de Amar Laskri, un militant, un moudjahid, un homme de principe et un fervent syndicaliste. M. Rabia a mis en avant l'attachement du défunt aux va-

leurs de la Glorieuse révolution dont il a rejoint les rangs depuis son jeune âge, ainsi que ses films primés à l'intérieur et à l'étranger. De son côté, le président du CNCA, Mourad Chouhri a déclaré à l'APS que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un nouveau numéro du programme «Cinéclub» en vue de braquer la lumière sur le parcours des cinéastes de différentes générations. «J'ai choisi de distinguer l'acteur Hacène Benze-

rari car ce dernier était l'un des talents découverts et mis en valeur par le grand Amar Laskri», a-t-il indiqué. S'exprimant à cette occasion, le comédien Hacène Benzerari a retracé, dans son témoignage, les coulisses du film «Patrouille vers l'Est», rappelant les qualités humaines et le haut professionnalisme de Amar Laskri, grâce à qui, plusieurs jeunes talents ont été découverts. Il a estimé que sa distinction était un signe de reconnaissance à un parcours de plus de 50 ans entre théâtre, cinéma et télévision. Par ailleurs, une convention de partenariat a été signée entre le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) portant renforcement de la formation en la matière, échange d'expertises et promotion de la performance didactique. Né en 1942 à Ain Al Berda (Annaba), Ammar Laskri figure parmi les réalisateurs algériens de renom. Il compte à son actif plusieurs longs et courts métrages, notamment sur la révolution. Laskri, qui a poursuivi de hautes études de cinéma, de théâtre et de télévision à Belgrade (ex Yougoslavie) entre 1962 et 1966, a entamé la réalisation des courts métrages en 1967 avant de passer aux longs métrages. Le défunt avait marqué l'histoire du cinéma algérien, en réalisant plusieurs longs métrages dont l'indétrônable «Patrouille à l'Est» (1974), et «Les portes du silence» (1989). Il a occupé le poste de directeur du Centre algérien pour l'art et l'industrie cinématographique (CAAIC) de 1996 à 1998. Les œuvres de Amar Laskri ont moissonné plusieurs prix de festivals internationaux.

FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE DE BAHREÏN :

Le film Algérien «Kayen ouela ma kanech» primé

Le court métrage de fiction «Kayen ouela ma kanech» du réalisateur algérien Kada Abdellah a remporté le Prix du «jury du Festival cinématographique de Bahreïn» dans sa première édition clôturée mercredi soir et diffusée sur YouTube, ont annoncé les organisateurs. Le court-métrage ««Kayen ouela ma kanech» du jeune réalisateur algérien Kada Abdellah a remporté le Prix du jury du Festi-

MOHAMED MECHITOUA :

L'homme qui fertilise les montagnes

Mohamed Mechitoua a, avec ses propres moyens, mis en valeur des terres montagneuses et hostiles, les transformant en véritable paradis, en plantant des oliviers et du safran, et ce, malgré de multiples entraves bureaucratiques. « Il s'agit d'une parcelle aride perchée sur une montagne. Après l'avoir réhabilitée, nous avons planté des oliviers sur dix hectares à partir de 2007 », confie-t-il à DZ-News, précisant qu'un dossier de régularisation a été déposé auprès des services compétents en 2009. À ce jour, aucune réponse ne lui a été rendue. « J'ai mis en valeur ces terres avec mes propres moyens. J'arrose mes cultures avec une eau que je paye à 1000 DA la citerne », déplore-t-il, expliquant qu'une régularisation lui permettra de régler ce problème et de développer considérablement son activité pour son bien et celui de sa communauté. L'agriculteur s'est également lancé dans une expérience assez originale : sur une petite parcelle, il s'est adonné à la culture du safran. Selon lui, « les résultats se sont avérés plus satisfaisants que prévu. ». À la question de savoir pourquoi la procédure de régularisation traîne, il affirme amer : « Personne n'est attentif à tes problèmes. Le directeur de l'agriculture reste indifférent et les services de la construction rurale ne bougent pas le petit doigt.



val cinématographique de Bahreïn dans la catégorie courts métrages de fiction. L'égalité des droits pour les personnes à besoins spé-

cifiques est le thème principal du film «Kayen ouela Ma kanech», qui avait précédemment remporté le Prix de la «meilleure

oeuvre complète» lors de sa participation, notamment aux journées du court métrage de Tissemsilt (novembre 2018) et de Aïn Kebira à Sétif (mars 2019) et à la deuxième édition du Festival national du film universitaire d'Oran (2020). Les noms des lauréats dans les catégories en compétition dans le cadre du Festival cinématographique de Bahreïn qui s'est tenu sous le thème «Cinéma pour toi», ont été annoncés. Le film «The Swan Song» de Yazid Al Kadri du Maroc a remporté le Prix du meilleur court métrage de fiction, «Les Sept Villages», réalisé par Farah Abu Kharroub du Liban, a décroché le Prix du meilleur film documentaire, le film jordanien «Buttons» réalisé par Ahmed Jaber et le film égyptien «Tok Tok», réalisé par Mohamed Khadir ont respectivement remporté le Prix du meilleur film d'animation et le Prix de la meilleure oeuvre féminine. Le festival a réceptionné 450 films de 18 pays arabes et 92 films seulement ont été retenus pour la compétition.

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE :

Relancer le secteur

La Radio algérienne, par le biais de sa chaîne culturelle, a organisé jeudi dernier, une rencontre-débat autour du thème «L'industrie cinématographique... réalité et perspectives», indique la Radio sur son site. Les participants ont été unanimes à dire qu'afin de faire avancer ce secteur, il est impératif d'avoir une réelle volonté politique, et ce, en incitant les investisseurs et en ouvrant la voie aux particuliers tout en les accompagnant avec l'élaboration des cadres juridiques et réglementaires pour l'ensemble du secteur. Présents à cette rencontre, tenue au centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, Nabil Hadji, critique cinématographique et représentant du secteur du cinéma au ministère de la Culture et des Arts, le directeur de la Cinémathèque algérienne Salim

Aggar, ainsi que le réalisateur et président de l'Association des producteurs de cinéma, Belkacem Hadjadj. Pour ce dernier, il faut aller au-delà de l'annonce politique et créer un comité interministériel pour réglementer de la manière pragmatique l'industrie cinématographique. «Pour une fois, un président de la République dit dans son discours qu'il appelle au développement d'une industrie cinématographique, très bien. Toutefois, il faudrait que ce discours se traduise sur le terrain et dans les faits», a indiqué M. Hadjadj. «Si on doit développer l'industrie cinématographique, il faut d'abord mettre en place un comité interministériel permanent. Une fois ce comité mis en place, on procèdera à la réglementation de tous les éléments à l'image de la liberté de création», a-t-il ajouté. De son côté, le directeur de la Cinéma-

thèque algérienne a mis l'accent sur l'importance de la rentabilité des productions algériennes. «Aujourd'hui, il n'y a pas que les salles de cinéma qui achètent les films, les chaînes de télévision algérienne, qu'elles soient nationales ou privées, sont également de la partie. Donc, les producteurs doivent prendre en compte cela et penser également à exporter leurs produits pour que leurs films soient projetés dans d'autres salles à l'étranger», a déclaré M. Aggar. Le débat autour de l'industrie cinématographique a été enrichi, aussi, par la discussion sur d'autres solutions qui peuvent apporter leur contribution à la relance de ce secteur, à l'instar de la création de salles de cinéma multiplexe ainsi que des villes du cinéma ou encore la formation dans les métiers du cinéma.

CONSTANTINE:

Ouverture de la Maison de la créativité

Les structures du secteur de la culture de la wilaya de Constantine ont été renforcées par l'ouverture samedi d'une Maison de la créativité située au centre-ville, lors d'une cérémonie présidée par le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Aménagée au siège de la Medersa, un établissement relevant auparavant du secteur de l'enseignement supérieur, la Maison de la créativité est considérée comme une annexe de la Maison de la culture Malek Haddad, a précisé la directrice de cette structure culturelle Amira Deliou. Située dans la rue Larbi Ben M'hidi, cette structure est destinée à la dynamisation des activités culturelles, tout en contribuant à la promotion de ce secteur à l'échelle locale, a indiqué dans ce contexte la même responsable. L'ouverture de cette structure a été marquée par l'inauguration par le chef de l'exécutif local d'une exposition dédiée à la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, dont la fête traditionnelle est prévue au mois d'avril de chaque année. L'exposition, marquant la renaissance de la nature dans l'antique Cirta, met en exergue les ustensiles utilisés pour la distillation de l'eau de rose et différentes variétés de gâteaux traditionnels aromatisés à l'eau de fleur d'oranger dont les senteurs ont suscité un vif intérêt des visiteurs, heureux de renouer avec une fête devenue tradition dans cette ville. Initiée par la direction de la culture, en étroite collaboration avec les services de la Maison de la culture Malek Haddad, l'exposition fait partie du programme de célébration du mois du patrimoine de la ville du Vieux Rocher (18 avril-18 mai), a déclaré le directeur local du secteur, Zitouni Laribi. «La fête de la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger, s'inscrit dans le cadre de la célébration et la préservation d'un patrimoine immatériel de Constantine et vise à encourager les artisans à la sauvegarde de ce métier traditionnel local», a affirmé la même source. Accompagné des autorités locales, le wali a procédé aussi à la visite d'autres stands réservés à des produits artisanaux de diverses spécialités à l'instar de la vannerie, la dinanderie et l'habillement traditionnel. Le programme établi à l'occasion de l'ouverture de la Maison de la créativité a porté également sur l'ouverture d'écoles de formations artistiques en hommage aux défunts artistes décédés l'année dernière, dont l'école de Zineddine Benabdallah de formation à l'art Aïssaoua, l'école de l'artiste Amar Allalouche, spécialisée dans la formation aux arts plastiques et celle de Kadour Darsouni, destinée au malouf. Une école de formation au théâtre, celle du défunt comédien et metteur en scène Abdelhamid Habbati, a été en outre ouverte au grand bonheur de jeunes désirant bénéficier de cours d'initiation au théâtre, dans le cadre de ce programme qui a consisté également en l'ouverture d'ateliers de lecture, dessin et musique au profit des jeunes enfants. Des familles des défunts artistes ont été honorées par le chef de l'exécutif local à travers la remise d'attestations de reconnaissance et de bouquets de roses.

أخبار وطنية

الديوان

يومية وطنية متخصصة ثقافية

EL-DIWAAN



روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...



LIGUE DES CHAMPIONS
(6E J):

Le MC Alger qualifié en quarts de finale

Le MC Alger, un des deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, s'est qualifié pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition, en décrochant un précieux nul (1-1) en déplacement contre l'Espérance Tunis, en match disputé samedi au stade Radès, pour le compte de la sixième et dernière journée de la phase de poules, Groupe «D». Deuxièmes de leur groupe (avec huit points) avant cette ultime journée, les Vert et Rouge n'avaient besoin que d'un seul point pour se qualifier, mais ô combien cela fut difficile. Les choses avaient d'ailleurs très mal commencé pour le Mouloudia, car en plus d'avoir concédé l'ouverture du score par Ben Khalifa (31'), ils ont vu leur principal concurrent pour la qualification, le Zamalek d'Egypte mener (4-0) dès la première mi-temps face aux Sénégalais du FC Teungueth. Ce n'est qu'en toute fin de match que la balance a basculé en leur faveur, après l'égalisation d'Abdenour Belkheir, sur une passe de Samy Frioui (68'), alors que dans l'autre match, les Sénégalais avaient réduit le score (4-1). Malgré ce nul à domicile, l'EST termine en tête du Groupe «D», avec 11 points, et se qualifie en quarts en compagnie du MC Alger (2e/9 pts), alors que la large victoire du Zamalek (4-1) a compté pour du beurre, puisque les Egyptiens sont finalement éliminés, tout comme les Sénégalais du FC Teungueth. Vendredi, l'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a été le premier à valider son billet pour les quarts de finale, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement en Afrique du Sud, où il avait dominé les leaders du Groupe «B», les Mamelodi Sundowns (0-2). Des réalisations signées Amir Sayoud (29') et Ahmed Gasmi (45'), alors que dans l'autre match de ce Groupe «B», le TP Mazembé avait difficilement dominé les Soudanais d'Al-Hilal (2-1). Malgré cette victoire, le TP Mazembé est éliminé, tout comme Al Hilal, alors que le CR Belouizdad (2e avec 9 points) accompagne en quarts de finale les Mamelodi Sundowns (leaders avec 13 points).

SAID BENRAHMA :

« Je ne pensais pas devenir professionnel »

Au cours d'une interview accordée à la chaîne Youtube Gaffer, Saïd Benrahma est revenu avec humour sur les différentes étapes de sa vie de footballeur, mais aussi d'homme. Saïd Benrahma s'est mis à nu pour la chaîne Youtube Gaffer. L'international algérien, bien installé à Londres depuis son arrivée en Angleterre il y a trois saisons, s'est livré sur son parcours qui l'a vu débiter à Bethioua, en Algérie, jusqu'à exprimer son talent sur les pelouses de Premier League avec West Ham.

«Je ne pensais pas arriver à devenir professionnel»

C'est d'abord sur son enfance que Saïd Benrahma s'est livré. Il est, en effet, né à Aïn Temouchent le 10 août 1995 : «J'ai passé de très bons moments en Algérie, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de 12 ans. J'ai du partir en France rejoindre ma mère par la suite. Je suis le plus jeune d'une fratrie de six soeurs et un grand frère, donc j'ai toujours été le chouchou! Ma



famille m'a toujours donné beaucoup d'amour.» Lorsqu'il s'agit de football, le joueur de West Ham se livre là encore avec plaisir : «J'ai découvert le football

tout seul. Je jouais dans la rue et mon père, paix à son âme, croyait en moi comme personne. En Algérie, à mon époque, il était rare de voir la famille

d'un joueur emmener le joueur à l'entraînement, le ramener à la maison ensuite etc... Mon père, lui, le faisait. Il me laissait prendre du plaisir. Même quand je faisais de mauvaises choses, il savait m'expliquer avec une grande douceur mes erreurs, et je comprenais rapidement.» Pour autant, et s'il se savait doué, Saïd Benrahma n'a pas toujours cru en ses chances de devenir footballeur professionnel : «Je ne pensais pas devenir professionnel. Jusqu'à mes 18 ans et ma signature à Nice, je ne pensais pas y arriver. Même à Nice, finalement, je doutais! Si je me suis toujours bien débrouillé, que je savais avoir des capacités et être un bon joueur, je ne pensais absolument pas arriver en Premier League. Je crois que j'avais peur de tenter, parce que je savais faire les choses mais j'étais bridé. C'est à mon arrivée à Châteauroux que j'ai pris conscience.» «En Algérie, nous aimons les joueurs techniques avant tout»

Le président du MCO répond aux accusations de Baba :

Mehiaoui : « Depuis le mois d'août on a dépensé 29 milliards »

Le premier responsable du Mouloudia d'Oran, Tayeb Mehiaoui a organisé samedi en fin de journée, une conférence de presse, pour divulguer les dépenses de l'équipe jusque là, une manière de répondre à l'un de ses prédécesseurs qui l'avait critiqué sur sa gestion unilatérale, il s'agit de Belhadj Ahmed, dit-Baba. Ce dernier avait reproché à l'ex-sénateur de prendre à lui seul les décisions, alors Mehiaoui a décidé de le contrecarrer en divulguant les chiffres : « Depuis le mois d'août, on a dépensé 29 milliards de centime, dont 11 de ma propre poche, pour ceux qui disent que je n'ai rien apporté depuis ma venue, alors qu'une bonne partie de cet argent, je me suis retrouvé à payer les dettes antérieures, dont je ne suis pas responsable. Jusque là, qu'on le veuille ou non, on a réalisé un bon parcours, avec cette 3eme place, mais si on veut continuer sur cette même dynamique, il faudrait qu'on mette l'équipe dans les meilleures conditions et pour cela, il faudra trouver la somme de 20 milliards de centime pour bien finir la saison et croyez-moi ce n'est pas facile de trouver ces ressources financières » Mehiaoui a ajouté : « Vu la crise financière, qui secoue le club et tout le football national, on doit ouvrir le capital, pour trouver des investisseurs et puis, notre direction a préparé tous les documents pour qu'une société nationale, notamment « Hyproc » vienne prendre la majorité des actions et devient majoritaire au club et je n'ai jamais été contre la venue d'une société nationale ». Mehiaoui a affirmé que pour lui « Baba » n'est pas l'actionnaire majoritaire et n'a pas le droit de demander quoi que ce soit, mais sa direction fait les choses dans les normes et ne craint rien, avant de titiller encore « Baba » : « Durant 5 ans qu'il avait présidé le club, pourquoi il n'avait pas ramené une société nationale comme il le prétend maintenant ? ». Tayeb Mehiaoui a indiqué aussi lors de son intervention qu'il ne devrait pas recruter un 3eme joueur cette fois-ci et se contentera du gardien Toual et le milieu de terrain, Bounoua Abdessamed, au moment ou beaucoup de noms avaient circulé sur le venue de Hamzaoui, Khalfallah et même Lit de l'USMBA.

L.Nacer

FAF :

Le dossier de candidature de Amara retenu

Dans un récent communiqué de presse, la Fédération algérienne de football, a annoncé que la Commission des candidatures a retenu le dossier de Charaf-eddine Amara. Le dossier de Mansour Beldjoudi qui a lui aussi postulé dans les délais réglementaires a été rejeté « ne faisant pas partie de l'assemblée générale », a indiqué l'instance fédérale.

Le président du CR Belouizdad sera donc officiellement le seul candidat à la succession de Kheïreddine Zetchi. Cinq membres présents dans la liste de candidature de Charaf-eddine Amara ont vu leurs candidatures pour faire partie du nouveau Bureau fédéral rejetées. Il s'agit de Larbi Oumamar (Représentant de l'ASM Oran), Bachir Mansouri (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Illizi), Baghdad Mebarki (Président de la Ligue de football de la wilaya de Naâma), Mohamed Douas (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Annaba) et Ahmed Kharchi (Président de la Ligue de football de la wilaya de Laghouat).



Khaldi pour la modernisation de la gestion des établissements de jeunesse



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a mis en avant, samedi, à Alger, les impératives modernisations de gestion des établissements de jeunesse et actualisation des programmes pédagogiques qui leur sont destinés afin de se mettre au diapason des développements dans ce domaine. «Il est temps de procéder à la modernisation des modes de gestion des établissements de jeunesse, en particulier les Maisons de jeunes, et d'en faire, avec la participation des associations de jeunes, des espaces pour consolider le sens de citoyenneté et libérer les énergies», a déclaré M. Khaldi à l'occasion du lancement du Programme national de formation et de renforcement des compétences des cadres et éducateurs de jeunes, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Soulignant, dans le même sens, l'impérative actualisation des programmes pédagogiques destinés aux jeunes «afin de les mettre au diapason des développements en cours au niveau international, il a relevé l'importance d'une telle démarche pour «inciter les jeunes à participer à la gestion des affaires publiques et à s'impliquer dans la vie politique, d'autant plus que l'Algérie se prépare à des élections législatives». A ce propos M. Khaldi a appelé à «l'association des jeunes à la lutte contre le discours de la haine et de la violence à travers la vulgarisation de la culture de la paix au sein de cette

catégorie», qu'il a qualifiée de «vivier de la nation» pour parvenir au développement durable. S'agissant du Programme national de formation et de renforcement des compétences des cadres et éducateurs de jeunes relevant du secteur, le ministre a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la coopération avec l'UNESCO et vise à consolider les compétences des formateurs, notamment dans le domaine de la revitalisation de la jeunesse, selon les nouvelles approches au niveau international. Ce programme s'inscrit également, a-t-il poursuivi, dans le cadre de la concrétisation effective du Plan national de la jeunesse (2020-2024), qui considère la jeunesse et la société civile comme «partenaire clé» dans la gestion de la vie publique et politique». «Remettre le flambeau de la conduite du pays à la jeunesse est prôné par le président de la République en tant que doctrine, érigé par le Gouvernement en pierre angulaire dans la bataille d'édification et de changement, adopté par le ministre de la Jeunesse et des Sports en tant que programme et voie», a-t-il conclu.

MEDEA:

Deux ateliers d'abattage clandestins d'ovins découverts

Deux (2) ateliers d'abattage clandestin d'ovins ont été découverts samedi soir à Sedraya (est de Médéa) par les éléments de la Gendarmerie nationale et plusieurs carcasses de moutons ont été saisies sur place, a-t-on appris, dimanche, auprès du groupement de la Gendarmerie.

L'opération est intervenue, suite à l'exploitation d'informations faisant état d'activités d'abattage illicites dans des locaux clandestins, situés dans la commune de Sedraya, à 96 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a indiqué la même

source. La perquisition de ces ateliers clandestins a permis la découverte et la saisie de pas moins de 145 carcasses de moutons, devaient être écoulées sur le marché, à l'approche du mois de Ramadhan, sans certificat sanitaire, a



ajouté la même source. Les propriétaires de ces ateliers clandestins activaient sans registre de commerce et en infraction à la réglementation régisant

cette activité. Une enquête a été ouverte pour situer l'étendu de ce trafic et identifier d'éventuels complices, a-t-on conclu.

TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE LA LIGUE :

USMA-MCA, à l'affiche

La Fédération algérienne de football (FAF), a procédé, samedi au tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, ainsi que le tour préliminaire de cette épreuve élitiste, réservée aux seuls ténors de la L1. Il en est ressorti un bon choc, à travers le derby annoncé, entre l'USM Alger et le MC Alger. Il est à noter que cette compétition a été relancée exceptionnellement cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie annulée. Elle débutera le 20 avril, avec le déroulement du tour préliminaire.

De même, il est à souligner que les quatre clubs engagés dans les challenges africains, à savoir le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire. Pour rappel, la dernière édition en date de

cette épreuve remonte à l'année 2000 et a été remportée par le CRB, au détriment du MC Oran (3-0).

*Le programme :
*Tour préliminaire :
O Médéa- ASO Chlef
NA Hussein Dey- AS Ain Mlila
NC Magra - CS Constantine
CA Bordj Bou Arreridj - MC Oran
*Huitièmes de finale :
USM Alger - MC Alger
ES Sétif - WA Tlemcen
US Biskra - Paradou AC
JS Saoura - JSM Skikda
CR Belouizdad - Vainqueur NCM-CSC
JS Kabylie - Vainqueur NAHD-ASAM
RC Relizane - Vainqueur CABBA-MCO
Vainqueur OM-ASO contre USM Bel Abbès

Un séisme frappe l'île de Java, sept morts

L'île de Java a été secouée par un séisme de magnitude 5,9 ce samedi 10 avril. L'agence nationale de gestion des catastrophes fait état de sept morts et deux blessés graves, ainsi que de centaines de bâtiments endommagés. Un tremblement de terre de magnitude 5,9 a frappé l'île de Java en Indonésie, faisant sept morts et deux blessés graves et endommageant des

centaines de bâtiments dans plusieurs villes, a déclaré l'agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). Le séisme, survenu à 14 heures (7h00 GMT), a été ressenti dans l'est de Java, où vivent 40,7 millions de personnes, et dans les provinces voisines, y compris sur l'île balnéaire de Bali, ont rapporté les médias indonésiens.

PORTUGAL :

L'ex-Premier ministre Socrates jugé pour blanchiment de capitaux

L'ex-Premier ministre portugais José Socrates a été renvoyé en procès pour des crimes de blanchiment de capitaux et falsification de documents, mais a bénéficié d'un non-lieu concernant trois accusations pour corruption formulées à son encontre par le parquet, selon le jugement rendu vendredi à Lisbonne par le Tribunal central d'instruction criminelle. Le ministère public, qui pourra faire appel de cette décision, accusait l'ancien dirigeant socialiste d'avoir touché quelque 34 millions d'euros en échange de faveurs rendues à trois groupes économiques pendant qu'il gouvernait le Portugal, entre 2005 et 2011. M. Socrates devra se défendre devant le tribunal d'avoir occulté des fonds avec la complicité de l'homme d'affaires Carlos Santos Silva, un ami d'enfance soupçonné d'agir comme son homme de paille. Cependant, la décision rendue vendredi est accablante pour les procureurs qui avaient accusé au total 19 personnes et neuf sociétés de 189 crimes, le juge d'instruction Ivo Rosa n'ayant finalement retenu qu'une dizaine d'accusations.

ORAN:

Le journaliste et professeur Abdelaziz Bentermoul n'est plus

Le professeur et journaliste Abdelaziz Bentermoul s'est éteint dimanche matin au CHU d'Oran à l'âge de 68 ans suite à une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Le professeur Bentermoul était enseignant de sociologie politique à l'université d'Oran et analyste des questions politiques et de coopération internationale à travers sa participation régulière dans les émissions de la télévision et radio nationales consacrées à ces thématiques. Le défunt a également exercé en qualité de journaliste au quotidien "El Djoumhouria" où il fut désigné, dernièrement, membre de son conseil d'administration. Il a également été l'auteur de nombreuses contributions et analyses dans les colonnes de la presse nationale sur les questions politiques et sociales conjoncturelles.

IRAN :

Incident sur un site nucléaire, aucune victime



Un problème d'alimentation électrique a provoqué un incident sur le site nucléaire sous-terrain iranien de Natanz, a rapporté dimanche Press TV au lendemain du lancement par Téhéran d'une nouvelle série de centrifugeuses pour l'enrichissement d'uranium. «L'incident n'a fait aucune victime et n'a provoqué aucune contamination», a déclaré Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran, ajoutant que «l'électricité a été affectée sur le site de Natanz», construit dans le désert de la province d'Ispahan. Le site de Natanz constitue le cœur du programme d'enrichissement d'uranium de la république islamique d'Iran et il est surveillé par les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui dépend des Nations unies. «La cause de cet incident fait l'objet d'une enquête», a précisé Behrouz Kamalvandi à l'agence de presse semi-officielle Fars.

AMBASSADE D'ALLEMAGNE A ALGER :

Nouvelle procédure pour les demandes de légalisation

L'ambassade d'Allemagne à Alger a mis en place une nouvelle procédure pour les demandes de légalisation, a indiqué, hier jeudi, la représentation diplomatique allemande, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. « A partir du 18.04.2021 toutes les demandes de légalisation des documents algériens doivent être déposées auprès du prestataire de

services externe de l'Ambassade d'Allemagne, VFS Global », explique le même communiqué. Cette mesure nous permet de rendre l'emploi des capacités du service de légalisation plus efficace, de réduire le délai d'attente et de mieux gérer le nombre croissant des demandes de légalisation », a précisé l'ambassade d'Allemagne à Alger.